

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

MARS 1970 • N° 290 • PRIX : 2,50 FRANCS

Le logement des immigrés



“Ordre nouveau”. Ordre nazi

Qu'est-ce qu'un juif ?

DANS NOTRE



Réponse à M. G.B. de Bordeaux

Cher ami, que je ne connais que par votre lettre insérée dans « **Droit & Liberté** » (février 1970), votre sensibilité me touche. C'est pourquoi je vous écris ouvertement pour vous encourager, malgré l'aspect « affolant », que vous trouvez avec juste raison dans le monde d'aujourd'hui. Mais ne l'a-t-il pas été jusqu'à maintenant, en dépit de ceux qui forment la cohorte des hommes de bonne volonté, alliée à la noblesse du cœur ?

Victor Hugo s'écriait pour son époque : « La justice, c'est pour aujourd'hui. » Il voulait la justice tout de suite, mais son adjuration est toujours, depuis plus d'un siècle, demeurée vaine.

Comme vous, je suis pessimiste en voyant tout ce qui se passe en tous pays d'affreusement cruel. Mais mon antidote, c'est la vision de l'avenir, pour lequel je suis optimiste. Or, pour le rendre radieux, avec du pain et des roses, avec la fraternité enfin pleinement réalisée, il faut ceindre ses reins et engager la lutte.

Mon slogan familial est ce cri lancé par Michelet, et que je répète après lui : « Dure à jamais le combat ! » Ainsi

COURRIER

donc, combat long, très long même, et assurément difficile, et qui exige de la persévérance dans les revers comme dans les succès. La liberté et la justice ne sont jamais données, elles se conquièrent pas à pas, bribe par bribe. C'est une création continue. Dans chaque étape de notre marche en avant, nous sentons la plénitude de vivre, car c'est dans l'exaltation de son effort créateur et de son combat libérateur que l'homme devient lui-même.

Georges SAROTTE,
95-Soissy-sous-Montmorency.

Des personnes qui fulminent...

Profitant du fait que nous vivons en France et par conséquent vous trouvant, vous-mêmes, dans la position

confortable qui vous permet d'accorder à vos abonnés la possibilité de s'exprimer librement, voulez-vous avoir la bonté de nous dire si vous vous êtes, un jour, demandé, pourquoi vous n'avez pas dénoncé dans votre journal, qui est aussi le nôtre : 1° le fait que l'Égypte avait exigé avant le 1^{er} juin 1967, de voir déguerpir les Casques Bleus, témoins gênants, pour avoir le champ libre; 2° le fait que ce pays a pris l'initiative de fermer le golfe d'Akaba, qui constituait pourtant un véritable défi et un flagrant **casus belli**.

Nous sommes persuadés que des centaines de personnes qui n'osent pas vous écrire, mais qui fulminent, apprécieront à sa juste valeur vos points de vue à ces sujets.

Jean ELIE,
Paris-18^e.

N.D.L.R. : Sur les conditions du déclenchement de la guerre des Six Jours, sur les causes du conflit et sur ses données fondamentales, les avis sont divers parmi nos lecteurs comme dans l'ensemble de l'opinion française. Nous estimons que des appréciations divergentes sur ces questions, qui relèvent d'options politiques, ne doivent pas empêcher une action commune contre toutes les formes de racisme, pour une solution pacifique, juste et durable. Cette union, à nos yeux essentielle, se réalise au sein du M.R.A.P. en permanence. Tout en affirmant nos positions, en conformité avec la vocation propre de notre Mouvement, nous respectons la diversité des points de vue de nos lecteurs : c'est pourquoi nous avons publié depuis mai 1967, d'innombrables lettres dans la présente rubrique (nous continuons de le faire ici-même) sur certains aspects du problème à propos desquels une intervention du M.R.A.P. en tant que tel, serait susceptible de faire obstacle à l'union nécessaire à son combat.

Promenade bretonne

La lecture accidentelle d'un numéro de janvier 70 de **Paris Match** m'a fait tomber sur un extrait du courrier des lecteurs, et j'ai pu y lire une lettre choquante (au sens fort du mot). La lectrice suggérait de remplacer les centaines de milliers de travailleurs étrangers par... les agriculteurs français que le plan dit « Vedel-Duhamel » condamne à quitter la terre (1 400 000, si ma mémoire est fidèle). Bravo, madame ! Renvoyons les « métèques » dans leurs pays, et jetons derrière les bennes à ordures, les poubelles, les fours de fonderies, sur les échafaudages parfois branlants, les paysans français coupables d'être inutiles — paraît-il — dans « l'Europe verte » de demain.

Autre fait plus grave encore : le hasard d'une promenade bretonne sur la départementale 48, au sud de Rennes, m'a permis de contempler un transformateur E.D.F. « décoré » sur deux faces, par l'inscription suivante à la peinture noire : « L'origine du mal, le Juif... Est-ce l'œuvre d'un groupuscule post-hitlérien d'obédience « Breiz Atao » ? de jeunes agriculteurs en plein désarroi ? Je l'ignore. Mais ce que je sais, c'est que les enfants se rendant en classe et en revenant, sont obligés de lire ces mots. Peut-être cela traverse-t-il les esprits enfantins sans plus ! Et peut-être cela sème-t-il un germe qui grandira...

Non la bête immonde n'est pas morte. Et l'action du M.R.A.P. est de plus en plus indispensable.

R. COURTILLON,
92-Clichy.

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

LE M.R.A.P. vous invite :

• Vendredi 13 mars à 20 h 30

Présentation du film « Etranges étrangers »
par Roger Louis, animateur du magazine « **Certifié exact** »
Débat dirigé par Maître Fred Hermantin, secrétaire national du M.R.A.P.

à la Cinémathèque du Musée de l'Homme, place du Trocadéro

(Location au M.R.A.P.)

• Jeudi 19 mars

Journée à l'intention des lycéens et étudiants
Jeunesse

Séances cinématographiques
à 10 h 30, 14 h, 18 h.

Documentation (livres, photos, brochures, etc.)

au Studio 43, 43, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e)

• Vendredi 10 avril à 20 h 30

SOIRÉE de l'AMITIÉ

à la Salle Pleyel

(Location au M.R.A.P.)

Réparation d'une injustice historique
La réhabilitation juive de Jésus
par le Docteur Simon Schwartz

Prix : 6,50 F C.C.P. Paris 648-42
S'adresser à l'auteur : 36-Martinay

dans ce numéro

LES 100 MILLIONS DU F.A.S.

Les organisations syndicales et les associations d'immigrés veulent exercer un contrôle. Pourquoi ? (p. 6, 7, 8).

LES GITANS, CES PARIAS

La loi qui atténuait quelque peu les discriminations envers les nomades ne sera appliquée que dans un an (p. 9).

LES DEUX MONDES DE DJIBOUTI

L'Européen est le plus souvent « pris » par le système dont il lui est difficile de sortir (p. 10).

* LE DOSSIER DU MOIS

QU'EST-CE QU'UN JUIF ?

« Réglée » par la loi en Israël, cette question provoque en France des débats passionnés (p. 17 à 24).

THÉÂTRE AFRICAIN

Un art qui dénonce en imposture ce dont il s'est nourri (p. 28-29).

NOTRE COUVERTURE : Une image des méthodes premières des nazis telle que l'a restituée Luchino Visconti dans « Les damnés » (voir page 26).

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle-Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
Changement d'adresse : 1 F.

La gérante : Sonia Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureaux

éditorial

Inadmissible !

DE toutes les régions de la province comme en de nombreux points de la région parisienne les préparatifs vont bon train pour faire de la **JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE** une étape importante de notre action. En réalité, les manifestations se dérouleront pendant plusieurs semaines avant et après le 21 mars, date symboliquement retenue par l'O.N.U.

LE thème retenu par le MRAP et dont partout s'inspirent nos militants est le **logement des travailleurs immigrés**. Partout nos militants s'efforcent d'associer à leurs initiatives les syndicats, les municipalités, les associations, la presse, les enseignants, etc. Ensemble, il convient d'informer, d'alerter l'opinion sur le sort inhumain imposé à des dizaines de milliers de travailleurs dont les conditions d'existence sont dramatiques.

La mort de cinq d'entre eux, asphyxiés dans leur taudis dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier à Aubervilliers, a mis en évidence le scandale que nous dénonçons depuis des années.

« **Lutter contre le racisme aujourd'hui en France — et contre la xénophobie qui en est une forme particulière — suppose la prise en considération prioritaire de cette situation** » affirmait en novembre dernier le congrès du MRAP qui a consacré une grande partie de ses travaux aux problèmes de l'immigration des travailleurs étrangers en France. Exiger des responsables de cette situation — en premier lieu, les pouvoirs publics — que soient mises en œuvre des mesures de justice pour y porter remède est le devoir de tous les antiracistes, sinon de tous les Français.

CERTES, les travailleurs immigrés ne sont pas les seuls mal-logés dans notre pays. Mais, précisément, accepter pour unité de mesure de la dignité de tous, les bidonvilles et les taudis où croupissent les travailleurs immigrés, serait compromettre pour tous les Français les perspectives de notre civilisation.

« Situation inadmissible ! » a dit le Premier ministre en revenant de visiter les taudis de la banlieue de Paris. Très juste. Exigeons donc qu'elle change. Et le plus vite sera le mieux. Sinon, la spectaculaire démarche du chef du gouvernement risque fort de ne déboucher sur rien d'autre que sur la formule célèbre : « C'est vous le nègre ? Continuez, mon ami ! »

Charles PALANT

Extrême-droite

Les fascistes européens s'organisent

Le meeting d'Ordre Nouveau a été interdit mais le danger reste réel.

A grand renfort d'affiches « Europe, réveille-toi », on nous promettait pour le 26 février à Paris un rassemblement de tout ce que la capitale compte d'excités néo-fascistes.

Des représentants du N.P.D. allemand, du M.S.I. italien, des Phalanges espagnoles, de l'Union nationale portugaise, des émigrés croates et des colonels d'Athènes devaient être là pour affirmer leur solidarité avec les gens d'Ordre nouveau.

Le premier, le M.R.A.P. réclamait l'interdiction de ce meeting provocateur. Il prenait contact avec de nombreuses organisations qui, elles aussi, entendaient ne pas permettre aux nostalgiques de l'« ordre » hitlérien de tenir réunion à Paris comme ils l'avaient fait quelques semaines auparavant à Milan. La C.G.T., la Fédération de l'Education nationale, F.O., l'Association des juifs originaires d'Algérie, le Réseau du souvenir, l'Amicale de Mathausen, l'Amicale de Neuengamme, etc., disaient leur détermination, tout comme le Parti communiste, le P.S.U., Démocratie et Université (Convention des institutions républicaines), la Ligue des droits de l'homme, le Cercle Bernard-Lazare, l'Amicale des anciens déportés juifs, etc., de s'opposer à la tenue du meeting.

Devant l'émotion soulevée par l'annonce du rassemblement organisé par l'Ordre nouveau, le gouvernement a interdit la réunion projetée.

La liberté d'expression — dont se réclament les gens d'Ordre nouveau et leurs amis — n'est pas ici en cause : il est nécessaire — l'exemple de l'Allemagne des années 30 l'a suffisamment montré — de mettre hors d'état de nuire quand il en est encore temps ceux qui se réclament d'un nationalisme chauvin et de la « manière forte ».

M^e Jean-François Galvaire, principal responsable d'Ordre nouveau, bien connu au Palais de Justice pour son agressivité, a tenu conférence de presse après l'interdiction.

« Nous représentons, a-t-il dit, un fait nouveau dans la vie politique française. Notre mouvement n'est pas composé de nostalgiques du passé mais en majorité de jeunes gens ayant de 25 à 35 ans ».

La présence à son côté d'Alain Robert, ancien dirigeant d'Occident, était pourtant révélatrice de la continuité d'une certaine

action. Sans compter que M^e Galvaire était il y a peu de temps encore secrétaire général de l'Alliance républicaine de M^e Tixier-Vignancour.

Dans un article de *L'Elite européenne* (1), M^e Galvaire nous indique lui-même le sens de sa tentative.

« La nécessité apparaissait de regrouper très vite ceux qui ne capitulaient pas et refusaient la gamelle du néo-gaullisme », écrit-il. Charmante allusion à la semi-défection de M^e Tixier-Vignancour...

Les quatre « piliers » d'Ordre nouveau

« Notre ordre reposera sur quatre piliers, explique-t-il : justice sociale, néo-patriotisme, hiérarchie des valeurs, restauration familiale et éducative ». Le Travail, Famille, Patrie de Pétain, s'il recouvrait les mêmes intentions, prenait tout de même moins de place...

M^e Galvaire invite à « s'opposer à l'éternelle et pernicieuse organisation judéo-maçonnique, qui place aux postes de commande ses hommes de paille, ses mannequins d'autant plus dociles qu'ils sont médiocres ». Là, M^e Galvaire, qui n'a pourtant qu'une trentaine d'années, n'innove même pas dans le vocabulaire.

Le jeune avocat a annoncé d'autre part que le 26 février, à la même heure et au même endroit, aurait lieu un meeting organisé par un Comité de défense de la liberté d'expression. Après une nouvelle protestation du M.R.A.P., il a été interdit à son tour.

Ce meeting aurait eu l'originalité d'être présidé par M. Claude Joubert, ancien journaliste à l'O.R.T.F. M. Joubert fut le directeur d'un éphémère *Défi* dont le directeur politique était le capitaine Pierre Sergent. Dans une interview publiée le 24 janvier 1962 par l'hebdomadaire ouest-allemand *Neu Illustrierte*, ce dernier précisait : « Je suis responsable de l'action de l'O.A.S. en métropole », cette O.A.S. qui, en France même, perpétra, entre le 22 avril 1961 et le 27 avril 1962, 415 attentats faisant 7 morts et 240 blessés dont 20 grièvement.

Quant à Occident, qui agissait sous l'emblème de la Croix celtique qui fut celui



de *Jeune Nation*, il indiquait en 1964, déjà : « Nous ne voulons pas être un groupe indiscipliné d'activistes, dont le seul but est la bagarre ou le défoulement. Nous voulons être un groupe de nationalistes, pensant en nationalistes et agissant comme tels ».

De son aîné, *Jeune Nation*, J. Plumyène et R. Laserra écrivaient justement qu'il s'engagea « très avant aux côtés de l'extrême-droite colonialiste lors des affaires d'Indochine et d'Afrique du Nord : il y perd de sa spécificité au point de se confondre presque, aujourd'hui, avec l'O.A.S. » (1).

Un danger réel

En réalité, *Ordre nouveau* ne compte que quelques dizaines de militants décidés. Ceux-ci trouvent dans une agitation souvent stérile à l'Université prétexte à se manifester. De même, ils trouvent dans le conflit du Proche-Orient matière à exprimer leur racisme.

Mais ils n'en présentent pas moins un danger réel en ce qu'ils essaient de réunir l'extrême-droite empêtrée dans des querelles de tendances et de personnes. Ils reflètent en tout cas un courant qu'on aurait tort de négliger (leur porte-parole, *L'Elite européenne*, donne une liste impressionnante des publications « sœurs »).

M^e Galvaire l'a dit sans détour : « Dans l'Université parisienne, bien des choses vont changer d'ici moins d'un mois ». Il a bien précisé que « ce nettoyage n'excluait pas a priori l'usage de la force ».

Mais comment peut-on croire que M^e Galvaire et ses amis n'ont d'autre souci que l'Université ?

Les dirigeants de *Jeune Nation*, d'Occident, ceux de l'Alliance républicaine, ceux de l'O.A.S. surtout nous ont montré que leur but était bien au-delà de celui qu'ils affirmaient.

Jean-Pierre SAID.

(1) « Les fascismes français 1923-1963 ». Ed. du Seuil.

M. Chaban-Delmas au bidonville

M. Jacques Chaban - Delmas a été pris, le 12 février, d'une soudaine sollicitude pour les immigrés mal logés : il a effectué une visite impromptue d'un bidonville d'Aubervilliers et d'un certain nombre de garnis et de foyers de Paris. Le Premier ministre a été saisi d'une louable indignation. « Il y avait longtemps que je n'avais pas vu un tel spectacle », a-t-il dit.

Après avoir évoqué les garnis de la région parisienne, le chef du gouvernement a déclaré : « Je compte que d'ici à la fin de l'année, nous aurons éliminé plus de la moitié des cas inacceptables; notre action vise à ce que, fin 1971, il en soit fini avec cette situation. » Il a affirmé que 5 000 personnes vivaient dans des taudis, mais ce chiffre est bien en deçà de la réalité.

Pour ce qui est des bidonvilles, M. Chaban-Delmas promet qu'on en aura fini avec eux « dans le courant de 1972 ».

Il a remis en cause la politique d'immigration pratiquée par ses prédécesseurs pendant plus de dix ans : « Il y a beaucoup à faire pour éliminer progressivement l'immigration clandestine, véritable fléau... La nécessité d'un contrôle est évidente, mais on ne doit pas recourir à un « contrôle malthusien ». Est-ce bien l'immigration spontanée mais prévue officiellement qui est un fléau ?

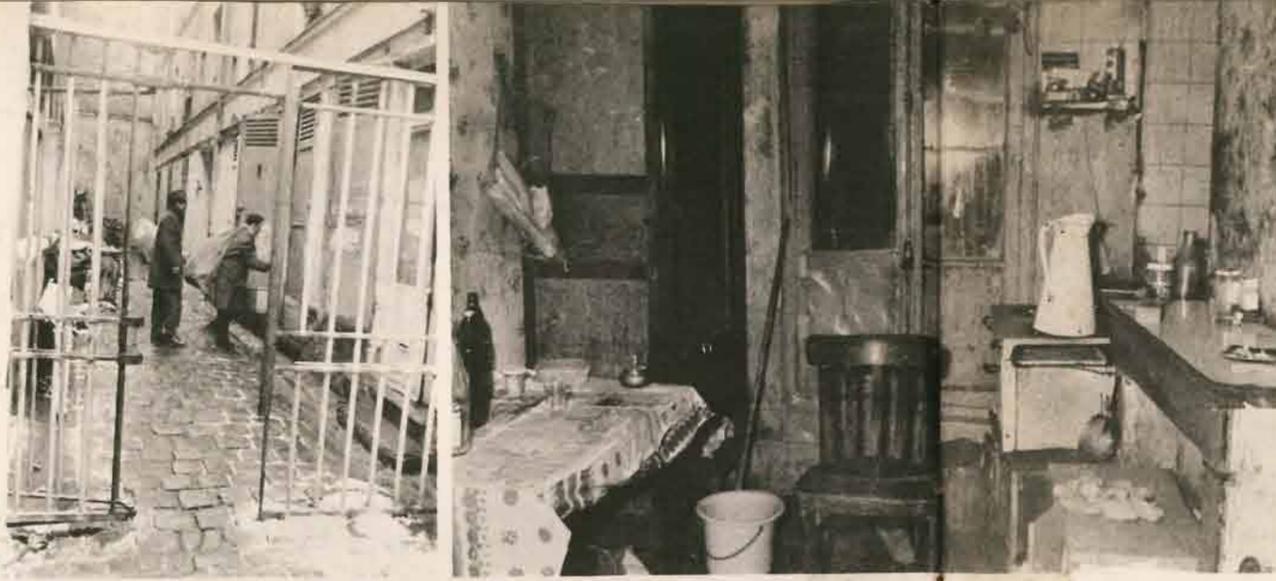
Mais M. Chaban-Delmas a aussi dit : « L'idée est d'habituer les populations des bidonvilles à accepter de payer un loyer modeste pour être logées décentement, alors que jusqu'à présent elles ne payaient rien. » (?) Or ce n'est pas de gaieté de cœur que des hommes, des femmes acceptent de vivre ainsi : la misère, l'importance des loyers par rapport aux salaires, l'absence de logements disponibles les y poussent.

En 1964, M. Michel Debré prédisait la destruction de tous les bidonvilles pour 1970.

Reportant cette échéance de deux ans, M. Chaban-Delmas dit aujourd'hui sa détermination d'en finir très rapidement avec une situation scandaleuse.

Acceptons-en l'augure. Sans trop d'illusion tout de même.

Elle KAGAN



Des « logements », tel que celui de Saint-Denis, on en trouve des milliers en France.

Les 100 millions du F.A.S.

Les organisations syndicales et les associations d'immigrés veulent exercer un contrôle. Pourquoi ?

« **P**OURQUOI, nous demande un ami, cette insistance à réclamer un contrôle de la gestion du Fonds d'Action Sociale par les organisations syndicales et les représentants des immigrés ? »

La question mérite en effet qu'on s'y attarde.

Qu'est-ce exactement que le F.A.S. ? « Etablissement public national à caractère administratif disposant de la personnalité civile et de l'autonomie financière, le F.A.S. est le principal moyen d'exécution de la politique gouvernementale, explique son directeur, M. Joseph Revol (1). Le F.A.S. est habilité à agir dans les secteurs les plus divers de l'action sociale. Les programmes annuels d'action sanitaire et sociale dont il assure l'exécution portent en effet notamment sur :

- l'accueil;
- le logement des travailleurs migrants et des familles;
- la préformation et la formation professionnelle;
- l'action éducative en faveur des jeunes et des adultes;
- l'aide sociale destinée à l'adaptation des travailleurs et des familles ».

L'ambition est grande mais les ressources du F.A.S. sont-elles en correspondance avec elle? Voyons d'abord quel fut l'itinéraire officiel de cet établissement.

C'est le 29 décembre 1958 que par ordonnance fut créé le F.A.S., l'action sociale étant désormais placée sous l'autorité directe du président du Conseil. Mais seuls les « travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et leurs familles » rele-

vaient de sa compétence. C'était le temps où les autorités voulaient mieux que jamais « encadrer » les Algériens expatriés, ceux-ci étant engagés dans la même lutte que leurs compatriotes en Algérie.

En 1964, le gouvernement décide d'étendre la compétence du F.A.S. à tous les travailleurs immigrés. Deux ans plus tard, les attributions exercées par le Premier ministre sont confiées au ministre du Travail.

Les ressources

Les ressources du F.A.S. ont trois origines.

Les régimes de prestations familiales contribuent pour la plus grande part à son financement.

Le F.A.S. reçoit une partie des cotisations visées à l'article 274 du Code de l'urbanisme et de l'habitat. Il s'agit là de « pénalités » correspondant à 2 % des salaires, versés par les employeurs n'ayant pas investi 1 % des salaires dans des opérations de construction.

Enfin, toujours selon le directeur du F.A.S., une majoration de la redevance versée par les employeurs à l'Office national d'immigration pour chacun de leurs travailleurs étrangers (autres qu'Algériens et Africains) revient au F.A.S. Chaque fois que ce travailleur n'est pas recruté par l'O.N.I., l'employeur doit verser 100 F. Notons que cette dernière pratique constitue une reconnaissance quasi officielle de l'immigration dite clandestine mais dont le V^e Plan tient grandement compte.

Prenons un exemple précis, celui d'un

travailleur sénégalais immigré, père de 5 enfants dont la famille est restée au pays ; celle-ci reçoit chaque mois l'équivalent de 100 F. Immigré avec sa famille, il toucherait 526,85 F. La différence va au F.A.S. Dans ces conditions, il est déjà logique que ce travailleur soit intéressé à la gestion du budget du F.A.S., à l'utilisation de sa propre contribution financière.

On relèvera qu'en trois ans, les régimes de prestations familiales auront versé 99 330 000 F sur un budget de 135 881 052 F.

Le directeur du F.A.S. nous indique encore que « jusqu'en 1964, les concours financiers attribués étaient annuellement inférieurs à 20 millions de francs, mais ces sommes n'ont représenté — de 1959 à 1962 — que le tiers des crédits gérés par le Fonds (les deux autres tiers ayant été affectés à des réalisations sociales sur le territoire algérien) ».

Il semble donc bien qu'au total, de 1959 à 1967, le F.A.S. ait géré pour la France quelque 200 millions de francs dont 79,1 % ont été consacrés au logement des immigrés.

Les réalisations

Dans le même temps, le Fonds d'Action Sociale a participé au financement de 50 013 lits et places pour travailleurs isolés ainsi répartis : 48 235 en foyers d'hébergement (44 845 lits nouveaux et 3 390 réaménagés), 898 en foyers de jeunes travailleurs (873 lits nouveaux et 25 réaménagés), 880 environ en cités de secours et centres d'accueil, 7 580 logements dont 4 195 H.L.M. (financées

Saint-Denis

Immigration « sauvage » ou glacis juridique ?

20 heures à Saint-Denis. Nous sommes quatre, alertés par une lettre de soixante Algériens, travailleurs immigrés. Il y a six mois, l'hôtel qu'ils habitent depuis près de quinze ans a été privé d'électricité. Les propriétaires, MM. Dufour et Kaddour, ont dénoncé le contrat avec l'E.D.F.

A l'ombre de la basilique, à 100 mètres de la mairie de Saint-Denis, un hôtel au 3 bis, impasse Saint-Jean se dresse. Dans le noir. Une lampe électrique essaie de trouer l'obscurité. Ils sont là, sept ou huit Algériens qui nous guettent. Des pavés inégaux, des ordures, des immondices. On navigue comme on peut et nous empruntons un escalier étroit en évitant de s'appuyer à la rambarde qui frémit dangereusement. Une odeur insupportable nous accueille. Ce sont les effluves des W.C., ou plutôt du W.C.

Quatre étages sur un rez-de-chaussée. Neuf chambres par étage louées à raison de 7 à 10 000 anciens francs par mois.

Les chambres ont 2,50 x 3 m. Le revenu mensuel assuré par ce taudis est de 336 000 anciens francs par mois soit environ 4 millions par an.

Pour ce loyer, soixante locataires n'ont droit à aucune prestation. L'électricité qui leur était fournie est coupée. Il y avait un W.C. par étage pour environ quinze usagers. Le propriétaire, à l'aide d'une masse les a démolis, et a défoncé les murs donnant sur l'extérieur pour obliger les locataires à partir. Tant bien que mal ces derniers ont pu en réparer un qui sert aux soixante locataires.

Ce taudis exhale une puanteur insupportable. Les locataires ont installé dans leur chambre un poêle au charbon raccordé sur une cheminée commune. Mais cette cheminée n'a pas été ramonée depuis plus de deux ans.

Les chambres sont propres, mais les communs sont absolument infects. Dans la cour, les immondices s'entassent. Une poubelle de 100 litres pour les ordures de 42 logements.

Privés de tout ce qui normalement doit être fourni par l'hôtelier, ces malheureux ne peuvent le poursuivre en justice. Les frais sont trop élevés (avocat, avoués, etc.). Alors ils endurent. Ils ont tout fait. Ils ont écrit au maire de Saint-Denis, au préfet, au Premier ministre. Personne ne peut rien : la propriété privée est sacrée ! Pas d'intrusion dans les relations privées même si le scandale est patent et l'exploitation inhumaine. Les morts d'Aubervilliers sont déjà oubliés. Un incident de circulation. Une pensée de Césaire s'impose à moi en face de ce dénuement et de cette exploitation :

« ... Ce n'est pas par la tête que les civilisations pourrissent. C'est d'abord par le cœur. »

Tant de méchanceté alliée à tant d'impunité laisse un instant l'homme déconcerté, doutant de lui-même.

Et si le loyer n'est pas payé, l'immigré n'aura pas le certificat d'hébergement lui permettant de renouveler sa carte de séjour auprès des services de l'immigration. Une vicieuse complicité, objectivement s'établit entre pouvoirs publics et propriété privée, dont les travailleurs immigrés sont les victimes. Alors que faire ? Dénoncer inlassablement ? Mais est-ce suffisant ? Nous ressentons chaque jour davantage notre impuissance en face du lacis de textes et réglementations qui enserrant le malheureux immigré.

Joby FANON.

● Menacés d'expulsion, les travailleurs immigrés se sont refusés à quitter les lieux pour un lieu d'hébergement provisoire qu'on leur proposait. L'expulsion a été reportée. Après maintes démarches à la préfecture pour obtenir le relogement décent des habitants de l'immeuble — déclaré en état de péril — la municipalité de Saint-Denis a réquisitionné des bureaux désaffectés où ils ont pu emménager. Le M.R.A.P., la Cimade, la F.A.S.T.I. et la Ligue des Droits de l'Homme avaient publié une déclaration commune, exprimant leur solidarité aux soixante travailleurs algériens, et réclamant également leur relogement rapide.

Ivry

Les Africains poursuivent la grève du loyer

Sur ce foyer-taudis, de nombreuses déclarations officielles ont été faites. Mais rien n'a changé.

LA presse écrite et parlée a évoqué en juin dernier le foyer-taudis d'Ivry dans lequel sont entassés plusieurs centaines de travailleurs immigrés. La situation n-t-elle évolué ?

Je sors du 45 de la rue Gabriel-Péri, la rage au cœur. J'ai connu au Maroc des quartiers miséreux, j'ai visité quelques bidonvilles de la région parisienne, mais *jamais* je n'ai rencontré, comme ici, un tel entassement humain, une telle promiscuité, des lieux aussi sales et aussi infestés de rats, de vermine.

« A titre de tolérance temporaire... »

Ce « foyer » (déjà taudis) a été ouvert le 13 juin 1965 pour reloger 150 Maliens à la suite d'incendies survenus dans des taudis parisiens. L'ambassade du Mali et le préfet de la Seine donnèrent leur accord, ce dernier accorda l'autorisation « à titre de tolérance temporaire et précaire, pour une durée maximum de 23 mois, à dater de la mise à disposition ».

En 1967, ils sont 300; à la suite des protestations municipales et des intéressés, ce même préfet de police affirme : « Dans l'immédiat, des mesures vont être prises, pour réduire le nombre des Maliens de ce foyer, et le gérant de l'établissement va être mis en demeure d'effectuer certaines réparations... ».

En février 1970, ils sont 550 (Maliens, Sénégalais, Mauritanais) et aucune réparation ni amélioration n'ont été effectuées. En mai 1969, les Africains de ce « foyer » entament une grève du loyer qui dure toujours. Elle est provoquée par le passage de ce loyer de 40 F à 60 F par mois. A ce sujet, examinons quelques chiffres : 550 travailleurs à 40 F par mois, cela fait 22 000 F. Mme Morael, la propriétaire, reçoit 7 500 F. Le reste, 14 500 F, est pour le gérant, M. Traoré Garba; mais celui-ci n'a pas plus tenu compte des injonctions du ministre de l'Intérieur, M. Marcellin, le sommant de procéder à des améliorations des conditions d'hébergement, que de celles du préfet deux ans plus tôt. Et il faut préciser que ces injonctions sont venues bien après le déclenche-

Jacques TENESSI

(1) Revue française des affaires sociales, janvier-mars 1968.

ment d'une grève des loyers et de multiples interventions.

Les revendications des occupants concernent le loyer excessif, l'état lamentable des locaux, les conditions d'hygiène, de salubrité et de sécurité dans lesquelles ils vivent.

L'entassement dans les locaux va de 22 à 110 personnes (les 22 étant dans un réduit sans fenêtre). La grève du loyer a eu pour effet immédiat la coupure de l'eau et de l'électricité. La municipalité d'Ivry envoya donc pendant des mois, deux fois par jour, un camion-citerne, et fournit des lampes à gaz.

Le 3 février dernier, à la suite d'une intervention énergique et... pécuniaire de l'ambassade du Mali, eau et électricité ont été rétablies.

Actuellement, sur un terrain accordé par la municipalité d'Ivry l'ASSOTRAF fait construire, avec des crédits du F.A.S., un foyer de 300 travailleurs utilisable en 1971.

Une situation

toujours aussi dramatique

Il faut préciser que, sur les 550 occupants du foyer-taudis, 150 seulement travaillent à Ivry et dans le Val-de-Marne (120 sont employés par la Régie Renault à Boulogne-Billancourt, les autres à Paris et dans divers départements de banlieue). Il est donc urgent que les travailleurs ne dépendant pas du Val-de-Marne soient relogés dans des foyers décentes et situés dans les départements de leurs lieux de travail.

Il faut donc constater que, malgré les démarches et les actions entreprises, la situation est toujours aussi dramatique puisque le *statu quo* règne. Les Africains d'Ivry continuent leur lutte : le loyer ne sera pas payé, m'a dit M. Mamadou Diandouma, leur représentant, tant qu'aucune amélioration ne sera effectuée, et tant que le recasement des Africains travaillant hors du Val-de-Marne ne sera pas résolu (ils acceptent cependant de payer l'eau et l'électricité).

Marie-France SOTTET.

Discriminations

Les Gitans ces parias

La loi qui atténuait quelque peu les discriminations envers les Gitans et Tziganes ne sera appliquée que dans un an.

EN vertu d'une loi remontant au 16 juillet 1912, les Tziganes nomades de France étaient soumis à une série de mesures discriminatoires de caractère nettement raciste. Dès l'âge de 13 ans ils devaient être détenteurs d'un carnet anthropométrique indiquant notamment la hauteur de la taille, celle du buste, l'envergure, la longueur et la largeur de la tête, le diamètre bizygomatique, la longueur de l'oreille droite, la longueur des doigts médium et auriculaire gauches, celle de la coudée gauche, celle du pied gauche. A chaque halte, fut-elle de deux heures, ils devaient, à leur arrivée et à leur départ, faire viser ce carnet par le commissaire de police ou le commandant de la brigade de gendarmerie, à défaut par le maire de la commune. Outre ce document, le chef de famille devait présenter un carnet collectif où étaient décrits tous les membres de la famille. La situation était encore aggravée par l'absence presque complète d'aires de stationnement et par les arrêtés municipaux que les communes, dans leur grande majorité, avaient adoptés pour interdire le stationnement des nomades sur leur territoire.

Pour lutter contre cette discrimination légale et mettre fin à cet ensemble de brimades et d'humiliations, des associations gitanes, qui ont bénéficié, dès le début, du plein appui du M.R.A.P., se sont constituées; le Comité international tzigane et l'Association des Gitans et Tziganes de France, notamment, alertèrent l'opinion et proposèrent les mesures devant permettre de rendre une dignité à des milliers d'hommes et de femmes.

Après plus de 10 ans de lutte.

Les 18 et 19 décembre 1968, soit après plus de 10 ans de lutte, un projet de loi relatif « au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe » vint en discussion à

l'Assemblée nationale. Le texte préparé par le gouvernement et adopté était loin, malheureusement, de répondre à l'attente des Tziganes. La nouvelle loi prévoyait bien la disparition, le 1^{er} janvier 1970, du carnet anthropométrique mais elle lui substituait un carnet de circulation à faire viser tous les mois. D'autres dispositions montraient d'ailleurs clairement que les « itinérants » n'avaient pas encore acquis les mêmes droits que les autres citoyens français : le choix de la commune à laquelle ils devaient être rattachés ne pouvait se faire sans l'assentiment du préfet alors que les autres Français choisissent librement leur lieu de résidence; le nombre de Tziganes nomades rattachés à une commune ne devait pas dépasser « 3 p. 100 de la population dénombree au dernier recensement »; le droit de vote comportait des limitations considérables, puisque l'inscription sur les listes électorales ne pouvait se faire qu'au terme de trois années de rattachement ininterrompu dans la même commune. Outre ces éléments négatifs, la loi du 3 janvier 1969 avait le grave défaut d'ignorer totalement le problème du stationnement.

L'application reportée

Alors que cette situation mettait les Tziganes en droit d'espérer rapidement la modification de cette législation dans un sens plus humain, le gouvernement a fait passer une loi du 31 décembre 1969 modifiant « l'article 14 de la loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe » et prévoyant le report de l'entrée en vigueur de la loi du 1^{er} janvier 1970 au 1^{er} janvier 1971. Pendant encore au moins une année, les « itinérants » vont devoir supporter les humiliations du carnet anthropométrique, les contrôles quotidiens sur les routes par les gendarmes, le rite du sommier, les contraintes du visa mensuel



Elie KAGAN

délivré par le commissaire de police ou le commandant de la brigade de gendarmerie.

Cette décision a déjà provoqué de multiples protestations. Les journaux français, notamment *le Monde* et *l'Humanité*, ce dernier sous la plume de Roger Maria, se sont élevés contre cette manœuvre de retardement du gouvernement.

Le Comité international tzigane, pour sa part, a remis un communiqué à la presse dans lequel il proteste contre cette mesure qui constitue une violation de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies et va à l'encontre des recommandations en faveur des Gitans votées par l'Assemblée du Conseil de l'Europe le 30 septembre 1969. Il a rappelé à cette occasion que dans la seule région parisienne, plus de 12 000 Tziganes nomades ou semi-nomades n'ont aucune aire de stationnement, que des milliers d'autres, amenés à se fixer, sont condamnés aux baraquements des bidonvilles.

Leuléa ROUDA,
secrétaire général
du Comité international tzigane.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

Témoignage

Les deux mondes de Djibouti

L'Européen est le plus souvent « pris » par le « système » dont il lui est difficile de sortir.



Un quartier indigène un jour d'orage.

LA première fois que je suis allé en Afrique, j'avais une vingtaine d'années. Je pensais ne pas avoir de préjugés. Et je suis arrivé à l'aéroport de Djibouti, au bord de la mer Rouge, dans le dernier territoire d'outre-mer africain : le territoire français des Afars et des Issas. Dépaysement, comme on dit. Du sable, des chameaux, et des femmes en guenilles derrière. On m'a emmené, en voiture, voir les « quartiers autochtones ». Et j'ai été pris d'un vertige fait de peur et de honte. Honte de voir des populations croupir ainsi sous le drapeau français... Je n'osais plus sortir de chez moi. M'étant raisonné, j'ai parcouru la ville « européenne » à pied puis les « quartiers » sur lesquels j'avais entendu toutes sortes d'histoires, les unes toujours plus « encourageantes » et « sympathiques » que les autres !...

Une société néo-coloniale

Je faisais l'expérience d'un monde ou plutôt de deux mondes. D'un côté une ville climatisée, moderne, bitumée, avec son port, ses commerçants, ses hôtels, sa cathédrale, ses villas dans les fleurs (dans un pays où l'eau est une richesse). De l'autre, une « ville » sordide, infecte, vaste bidonville de maisons en planches aux loyers élevés. Aucun confort, c'est le moins que l'on puisse dire. Ces maisons, d'ailleurs, s'écroulent lors des orages et les seuls Européens visibles dans ces quartiers sont les Petites Sœurs du Père de Foucauld, les policiers et les gendarmes.

Au début, lorsque je vais voir mes amis, on me prend bien sûr pour un policier, ce qui ne facilite guère les contacts ! C'est ainsi, car d'un côté, il y a ceux qui ne manquent de rien, mangent « comme en France », et de l'autre, ceux qui tuent leur faim en mâchonnant une plante venue d'Éthiopie et qui est une drogue : le kat. On n'en finirait pas de décrire cette ambivalence. D'un côté, les métropolitains « transitent » dans le T.F.A.I. deux ou trois ans, voire plus : administrateurs « budgétivores » (1), professeurs, militaires très nombreux, la « France officielle »,

quelques « autochtones » aussi ; de l'autre, la majorité de la population du T.F.A.I.

Je ne parlerai pas de la situation politique qui suscite des discussions fiévreuses depuis une dizaine d'années. Mon propos n'est pas celui-là. Deux sociétés se côtoient. A mon arrivée à Djibouti, je fus « placé » d'un côté de la barrière. Mais, peu à peu, je découvris quelques rares Européens qui n'ont pas les mêmes attitudes que la majorité. C'est là que se trouve la « faille ». S'ils sont rares, ce n'est pas que les autres soient des « méchants ». Nous sommes dans ce que certains appelleraient une situation « coloniale » où chacun joue un rôle défini par cette situation. Ainsi survit ou se reforme une société très à part, riche, à demi-oisive, étrangère en tout à ce qui l'entoure et refusant le moindre contact avec la réalité africaine, une société néo-coloniale : toutes les chères vieilles choses sont là, villa ou bungalow, boy ou « fatma », cercle d'enseignants qui est souvent l'ancien cercle des officiers, club de tennis, chasse, etc.

Ainsi, le nouveau venu est pris dans un réseau de relations, dans une structure qui va lui « apprendre » un certain nombre d'attitudes et de concepts. Les quartiers autochtones sont interdits car dangereux, les lieux de promenade sont connus, on sait comment se comporter avec sa boyesse, on suit le rituel de certaines fêtes, etc. On fait un pas puis deux, on continue, car c'est la pente facile... Cela donne des avantages d'amour-propre. On vous loue. On est entre soi. On parle de projets de retour, de maisons de campagne, on écoute des disques « vieille France ». On rejette sa mauvaise conscience en cherchant des justifications : « Si l'on s'amuse le soir, c'est que l'on travaille plus le jour ». « Si l'on partait, tout s'écroulerait ici ». Sous le couvert d'une logique qui veut que la France soit condamnée à rester en raison de la situation de ce territoire revendiqué à la fois par l'Éthiopie et la Somalie, nombreux sont les profiteurs qui se croient en pays conquis... « Moi, je ne leur serre pas la main, je ne le faisais pas en Guyane »... Et la distinction entre Européens et autoch-

tones est vite remplacée par l'opposition Français (Blancs) et « eux », « ils ».

Par suite, chaque métropolitain, chaque coopérant revenant après deux ans ou plus de ce « traitement », risque d'être un agent diffusant le racisme autour de lui, dans sa famille, auprès de ses amis qui, par manque d'information, de formation aussi, prennent pour fondés les propos de cet « expérimenté ». En effet, celui qui est allé à Djibouti, à Alger ou à La Martinique, s'érige très facilement en spécialiste de ce qu'il a vu, voire de ce qu'il n'a pas vu... « Beaucoup d'experts, parce qu'incapables, faute de préparation préalable, de comprendre des hommes différents d'eux, rentrent en Europe « déçus par les Noirs ». C'est le cas de la moitié des coopérateurs du contingent, qui conservent des Africains une mauvaise opinion » (3). Cela fait réfléchir...

A la recherche d'une solution

Que faire si l'on veut lutter contre un tel état de fait ? C'est une question que je pose. Quelques suggestions cependant : le problème n'est pas d'« abandonner » comme le demandent les « cartéristes » les T.O.M.-D.O.M., ni de prendre une attitude « touristique » comme dans ce centre de vacances du Maghreb où seuls les étrangers ont droit de pénétrer, ni de laisser faire... Il faudrait une prise de conscience plus généralisée de ces problèmes, de ceux des territoires d'outre-mer comme de ceux de la coopération, du Tiers-monde en général, encore si imparfaitement connus. Il faudrait aussi, pour les coopérateurs, de vrais stages d'initiation au contexte qu'ils vont découvrir et une infrastructure de soutien dans le pays même. D'anciens coopérateurs s'en préoccupent. Mais qui s'y intéresse en France ?

Henri ANTOINE.

(1) Voir l'article de Pierre Gallay dans « La Croix » des 26 et 27 septembre 1969.

(2) Correspondance de M. J.-C. Frœlich dans « Le Monde » du 29 juillet 1969.

Asie

Washington étend la guerre au Laos

Sans « l'aide » américaine, le gouvernement de Vientiane ne survivrait que quinze jours.

DEPUIS que Washington a été acculé à la négociation avec les Vietnamiens, le gouvernement des Etats-Unis reporte l'essentiel de son effort de guerre sur les zones libérées du Laos. Il espère ainsi venir à bout du Pathet Lao.

Les régions septentrionales du pays, contrôlées par l'extrême-gauche laotienne, sont, de ce fait, soumises à un bombardement intensif et systématique. Des « conseillers » américains, ainsi que des commandos de « Bêrets verts », participent aux opérations contre le Pathet Lao (il serait peut-être plus juste de dire qu'ils les dirigent).

Les raisons d'un secret

Cette nouvelle guerre est relativement méconnue et les autorités américaines font de leur mieux pour que leurs agissements soient entourés du maximum de discrétion possible. C'est ainsi que le compte rendu des délibérations du Sénat américain sur le Laos a été fortement censuré avant d'être publié. Sous prétexte que beaucoup de passages n'intéressaient pas le grand public. Le gouvernement craint en effet une levée de boucliers, non seulement dans le monde entier mais également aux Etats-Unis, où il redoute la nouvelle offensive des pacifistes pour le printemps, et il ne tient pas à voir le problème laotien s'ajouter à celui du Vietnam. Bon nombre de parlementaires américains sont d'ailleurs hostiles à ce nouvel engagement militaire, l'expérience vietnamienne les ayant convaincus de l'inutilité d'une intervention militaire.

Mais ce n'est peut-être pas la seule raison qui explique le secret qui entoure



D.R.

Dans les régions libérées, de grands efforts sont faits dans le domaine de l'instruction publique.

les opérations américaines au Laos : le gouvernement des Etats-Unis viole de manière caractérisée les accords de Genève de 1962 : ceux-ci excluent formellement toute intervention militaire étrangère au Laos.

Des assises populaires inexistantes

D'après le sénateur Mansfield, le gouvernement pro-américain de Vientiane ne pourrait pas survivre plus de deux semaines sans le secours militaire des Etats-Unis. Ses assises populaires sont en effet plus qu'hypothétiques, et c'est sans doute pour cette raison que l'on a récemment procédé au transfert des paysans de la plaine des Jarres vers d'autres régions, pour les empêcher d'aider le Pathet Lao — et pour intensifier les bombardements sur la région.

L'échec au Vietnam ne semble donc pas avoir servi de leçon au gouvernement des Etats-Unis, et on peut même craindre que son engagement au Laos ne constitue déjà un obstacle au retour de la paix dans la péninsule indochinoise. Obligé de reculer au Vietnam, il refuse de le faire au Laos et ajourne son retrait de l'ensemble de la région.

Bien que le recul militaire américain semble inévitable, de nouveaux combats sont donc en vue. Le nouveau film de Joris Ivens, *Un Peuple et ses Fusils*, vient opportunément nous rappeler comment le peuple Lao résiste à ce qui n'est rien d'autre qu'une agression militaire. Et comment il s'organise dans le combat qui lui a été imposé.

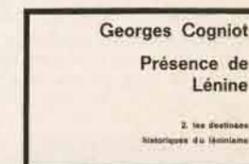
Erwin RAMEHDAN

AUX ÉDITIONS SOCIALES

A l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de LÉNINE :

« PRÉSENCE DE LÉNINE » de Georges Cogniot

Tome 1. La trame d'une vie héroïque.



es

Tome 2. Les destinées historiques du léninisme.

Dans la collection NOTRE TEMPS

Le lecteur verra clairement comment LÉNINE a développé le matérialisme dialectique et historique, enrichi l'enseignement de MARX et d'ENGELS, et en particulier élaboré la théorie marxiste de la révolution socialiste et de l'Etat socialiste.

Le tome 1 : 7,10 F - Le tome 2 : 5 F.

Vente détail - Prix de gros

CONFISERIE
BISCUITERIE - CHOCOLATERIE
ARTICLES BAPTÊMES
MARIAGES - COMMUNIONS
Tout pour l'apéritif

BRÛLERIE SAINT-DENIS

163, rue Saint-Denis - Paris-2^e
Tél. : 231-38-70 - 231-77-81

LA MUSIQUE A L'HEURE QUE VOUS AVEZ CHOISIE...



Vous serez réveillé, en musique, à l'heure que vous aurez choisie, grâce à ce poste de fabrication soviétique de haute qualité (sept transistors, grandes et petites ondes, étui de cuir). Il vous rappellera l'heure des coups de téléphone que vous avez à donner et « pensera » à l'émission que vous voulez entendre.

● Il possède ces qualités bien que peu encombrant (121 x 77 x 36 mm) et léger (400 g).

● Il vous sera envoyé, sous emballage protecteur, au prix spécial de 165 F (frais d'expédition compris).

Commande à adresser à :

PAN-EUROPEAN
44-46, boulevard Magenta
Paris (10^e)

Règlement par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal (C.C.P. 2962-22 Paris).

(Se recommander de « Droit et Liberté »)

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél. : 326-84-29

Vient de paraître :

UNE ÉDUCATION POUR NOTRE TEMPS

— PROBLÈMES ET PERSPECTIVES —

(Colloque international

« L'Éducation et le développement scientifique, économique et social »

Palais de l'Unesco - 27-30 décembre 1968)

Préface du Professeur Jean ORCEL

Membre de l'Institut

Président de l'Union Française Universitaire

Un volume de 256 pages : 17 F (TC)

Diffusion pour MM. les Libraires : ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

L'OFFICIEL DU PRÊT A PORTER

est la REVUE PRESTIGE de la profession

Sa présentation, sa qualité, l'importance de sa diffusion en font un support publicitaire INDISPENSABLE pour votre maison.

CHARLES MANDEL, 17, Faubourg Montmartre - Paris-9^e

Des amis
à votre
service...

Un technicien
vous conseillera

LE REFUGE

Ski, camping, tennis, équitation

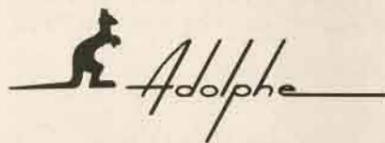
44, rue Saint-Placide - Paris-6^e
222-27-33 Catalogue franco

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques,
acryliques, laines, etc.,
pour fabricants d'imperméables,
anoraks et blousons, été et hiver.

41, rue du Sentier - Paris-2^e
Tél. 488-82-43



PRÊT A PORTER FÉMININ

160, rue Montmartre - Paris (2^e)
236-03-89

POUR LA RETRANSCRIPTION INTÉGRALE
DE VOS CONFÉRENCES, CONSEILS D'AD-
MINISTRATION, ASSEMBLÉES GÉNÉRALES,
DÉBATS, TABLES RONDES, ETC.

faites appel à une

STÉNOTYPISTE PROFESSIONNELLE

Mme LOYER, 12, rue de Nancy - Paris-10^e
BOT. 82-39

Afrique du Sud

Un tennisman interdit...

Pour M. Vorster et ses amis, la venue d'un sportif noir constituerait une menace à l'ordre raciste.

« L'ACTUELLE tournée des Springboks en Grande-Bretagne est une promenade de santé à côté de ce qui attend maintenant les sportifs sud-africains qui vont se rendre à l'étranger. »

Cette remarque d'un tennisman sud-africain, Cliff Drysdale, un blanc, venait après le refus du gouvernement de Prétoria d'accorder un visa d'entrée à un tennisman américain, Arthur Ashe, un noir. Ce dernier voulait participer aux championnats « open » d'Afrique du Sud.

M. Franck Waring, ministre des Sports et des Loisirs, a prétendu que la venue de Arthur Ashe constituerait une menace subversive, le joueur américain étant soupçonné de vouloir provoquer des troubles !

Une accusation ridicule

Mais en indiquant, sans doute pour amoindrir l'effet de leur décision, qu'elles autoriseraient cependant Arthur Ashe à jouer dans leur pays avec l'équipe américaine de Coupe Davis, les autorités sud-africaines soulignaient le ridicule de leur accusation contre le joueur noir.

En Grande-Bretagne, la tournée des Springboks avait été marquée du début à la fin par des manifestations d'hostilité non pas envers eux personnellement, mais contre la pratique de la discrimination

Sympathiser avec le M.R.A.P.
c'est bien mais insuffisant

ADHÉREZ AU M.R.A.P.

DEMANDEZ
LA CARTE
1970

DROIT ET LIBERTÉ - N° 290 - MARS 1970



En Namibie, les militaires sud-africains s'entraînent à la lutte anti-guerrilla.

raciale dans le domaine sportif comme dans le reste de la vie sud-africaine.

Cette tournée a coûté quelque 50 000 livres à la Fédération britannique de rugby en travaux de protection, et on est fondé à penser qu'elle sera la dernière.

L'été prochain, des joueurs de cricket doivent se rendre en Angleterre et déjà, comme l'indique le correspondant du Monde à Londres, les clubs procèdent à de nombreux travaux : fortifications, installations de barrières et de grillage, etc., pour protéger leurs beaux terrains et les joueurs.

Faire respecter l'autorité

M. John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, a indiqué pour sa part qu'il préférerait que son pays ne participe plus à des rencontres sportives internationales, plutôt que de revenir si peu que ce soit sur sa politique d'apartheid.

Il est probable, disent les observateurs, que son entêtement sera « récompensé » : l'assemblée des nations participant à la Coupe Davis de tennis pourrait prochainement exclure l'Afrique du Sud.

On ne saurait cependant isoler « l'affaire Ashe », révélatrice mais sans conséquence grave, de son contexte : il ne suffisait pas au gouvernement de Pretoria de parquer les noirs ; il a entrepris de déporter près de 4 millions d'Africains pour les éloigner plus encore de l'Afrique du Sud blanche !

Il affirme par ailleurs son antisémitisme, ce qui est dans la logique d'une mentalité raciste : évoquant les manifestations estudiantines hostiles à la politique gouvernementale, M. S.L. Muller, ministre de la Police, a demandé à la communauté juive de s'occuper de ses propres affaires, d'user de son influence sur les jeunes juifs pour leur faire respecter l'autorité et ne pas l'affaiblir. Le journal Hoofstad titrait le lendemain : Les étudiants juifs doivent prendre garde ! L'ancien maire de Brackpan, M. Gérard Kalk, a indiqué au Sunday Times : Je suis entièrement d'accord avec le ministre de la Police. Ces enfants qui, en tant que juifs, devraient être en Israël et cogner sur les Egyptiens, auraient besoin d'une fessée...

Parallèlement, l'Afrique du Sud poursuit sa politique de colonisation de la Namibie (ex Sud-Ouest africain) malgré les nombreuses condamnations de l'O.N.U.

Le gouvernement français aide matériellement, il faut le rappeler, le gouvernement de Pretoria, en lui livrant des hélicoptères et des appareils de transport militaires.

M. Michel Debré, ministre de la Défense, a établi une « distinction fondamentale » entre le matériel de guerre classique et celui de la guerre de subversion ou de partisans.

Est-ce bien sérieux quand on sait que les hélicoptères sont couramment utilisés dans les opérations « anti-guerrilla » ?

J.T.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

SONG MY

ILS sont là la mère taille lourde ces jambes à son corps à sa gorge ce visage l'enfant qui ne sait, ne comprend mais voit.

La brute l'officier crie : Abats ! Il tire l'ovale insupportable de ces flammes ces yeux ainsi que des bougies.

Et le soldat son âme comme un crâne blanchit tue gosse de vingt ans à jamais vieux.

Jean CUSSAT-BLANC

en bref

Des chrétiens contre l'apartheid

« **Aucun chrétien ne peut soutenir une politique fondée sur une discrimination injuste, établie selon des critères de couleur, de race, de religion ou de sexe, entre personnes travaillant dans le même pays (...)** »

Cette prise de position émane de soixante-douze personnalités chrétiennes d'Afrique du Sud, qui viennent de signer une déclaration contre l'apartheid et contre le régime raciste de Vorster.

Elle est d'autant plus importante qu'elle est le fait de personnes responsables et qu'elle se situe peu avant les élections générales prévues par Prétoria pour le mois d'avril.

Les barbouilleurs

« Hitler avait raison ! ». « Le sang juif doit couler » : ces inscriptions accompagnées de croix gammées, ont été peintes sur les murs de l'Institut d'études politiques et au-dessous de la plaque des fusillés des Martyrs de la Résistance, à Aix-en-Provence, dans la nuit du 19 au 20 février.

Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Ces graffiti, parfois différents dans la forme mais qui tous affirment de scandaleuses professions de foi, fleurissent allégrement surtout à Paris, sur les murs d'une école très récemment, dans le métro, sur les ponts, etc. Les barbouilleurs, ne faisant d'ailleurs aucune « discrimination » entre les juifs, les Arabes, les noirs, laissent libre cours à leur hystérie raciste.

Le crime de Munich

Vendredi 13 février, les pensionnaires de la maison de retraite de la Communauté israélite de Munich viennent de regagner leur chambre après leur retour de la synagogue voisine. Soudain, c'est l'alerte ! La maison brûle. Sept vieillards, hommes et femmes périront dans l'incendie.

L'hypothèse d'un acte criminel a été immédiatement retenue par M. Hausjochen Vogel, bourgmestre de Munich qui a exprimé « sa consternation et son indignation ». Les plus hautes autorités allemandes, le chancelier Brandt, le président Heinemann, le ministre de l'Intérieur, le président du « Land » de Bavière ont tous exprimé leur émotion, et se sont déplacés pour les obsèques.

Tandis que la police de Munich aidée de la police fédérale mène l'enquête, tous les édifices du culte israélite sont



Le président Heinemann (3^e à partir de la droite) a assisté aux obsèques des victimes de Munich.

placés sous la protection directe des ministres de l'Intérieur des divers Länder.

Une question et une seule : qui est le coupable ? D'après la police, aucune relation ne peut être établie entre ce crime et l'attentat commis quelques jours avant par des Palestiniens sur l'aéroport de Munich contre des passagers d'un avion de la compagnie El Al et qui entraîna la mort d'un d'entre eux.

Il convient tout de même de se souvenir que Munich a été le berceau de l'hitlérisme, et qu'il est actuellement un carrefour international où se retrouvent des fascistes de tous crins.

Et surtout qu'il y a eu de 1959 à 1967, en R.F.A., d'après les rapports du ministre de l'Intérieur, 3 853 attentats nazis ou racistes, et seulement 879 coupables identifiés.

De toute façon, quel que soit le coupable (ou les coupables), rien absolument rien, ne saurait justifier un tel crime, que doit sanctionner un châtement exemplaire.

A coups de poing...

Annick, quatorze ans, en classe de 4^e au lycée Raymond Poincaré, s'arrête parfois avec ses camarades, lorsqu'elle quitte ses cours, chez un boulanger, M. N., à La Courneuve. Ce fut le cas le mardi 27 janvier, vers 18 heures.

Voulant répondre aux remarques acerbes du commerçant qui les pressait de choisir, Annick réagit vivement lorsque celui-ci lança : « **Toi la petite négresse tais-toi... Fous moi le camp, petite négresse à plateau, on ne veut plus te voir ici !** »

Annick est en effet antillaise. Indignée, elle ramassait ses affaires pour quitter la boutique lorsque le patron lui donna un coup de poing, la prit par les cheveux et la mit dehors à coups de pied.

Sa femme pendant ce temps, éparpillait ses cahiers et ses livres déchirés sur le trottoir, sous les protestations des amies d'Annick qui, très choquée fut emmenée par sa mère, dès son retour, chez un médecin.

Celui-ci prescrivit dix jours d'incapacité de travail et constata des hématomes sur le corps de la jeune fille.

L'affaire a été confiée à M^e Manville par la maman d'Annick. Infirmière, elle est confrontée quotidiennement au racisme larvé de certaines de ses collègues ou de la population.

Le cycle infernal

Le 21 février, à peine un quart d'heure après avoir décollé de l'aéroport de Zurich, à destination de Tel-Aviv, un « Coronado » de la Swissair s'écrasait au sol.

Dans un dernier message le pilote disait : « **Je crois qu'il s'est produit une explosion dans le compartiment arrière... Je peux à peine voir le tableau de bord tellement il y a de fumée...** ».

Quarante-sept personnes, dont treize Israéliens et neuf membres de l'équipage ont trouvé la mort dans cette catastrophe.

Des faits qui...

● « Pour nous la vie de dix millions de Biafrais ne pèsera jamais aussi lourd que celle d'un seul petit Français. » Telle est la conclusion d'un billet signé « Thalie » dans la première page de l'hebdomadaire *Essonne 91* daté du 21 janvier 1970.

● **Victime de sévices sur le seuil d'une église à Passy, l'abbé Marc Oraison écrit que les membres du commando qui l'ont brutalisé « se trouvent dans le rôle des fanatiques judaïsants qui refusaient le Christ après l'avoir mis en croix ».**

● Les statistiques soviétiques montrent qu'il y a 315 étudiants pour 10 000 habitants juifs, alors que le chiffre moyen des étudiants dans l'ensemble du pays est de 182 étudiants pour 10 000 habitants.

Ce nombre élevé s'explique par le fait que 97 % des juifs d'U.R.S.S. habitent les villes, alors que la population des villes ne représente que 52 % de la population totale.

● **Mitrailleuses, fusils de chasse, grenades, bombes, dynamite, cartouches par milliers, baïonnettes et sabres : ces stocks impressionnants d'armes ont été découverts par la police américaine chez les « Minutemen ». Des cartes, avec emplacements de synagogues, et des monceaux de littérature antisémite et anti-nègre permettent d'imaginer contre qui ces armes pouvaient être utilisées.**

● Améliorer les rapports humains entre soldats de race blanche et de race noire : telle est la tâche impartie au colonel Daniel James nommé secrétaire adjoint aux relations publiques du Département de la défense. Quatre jours après sa nomination, il se voyait refuser l'entrée d'un bar à Pensacola, en Floride, car... le colonel Daniel James est noir !

... donnent à penser

Jusqu'alors, les autorités helvétiques qui mènent l'enquête, en liaison d'ailleurs avec celles de l'Allemagne fédérale — le même jour une explosion avait lieu dans la soute d'une Caravelle autrichienne après son décollage de Francfort — n'ont pu établir si les causes de la chute étaient réellement dues à un acte de sabotage.

Malgré les démentis des organisations palestiniennes et en particulier du commandement unifié de la résistance palestinienne, malgré une enquête menée au Liban et concluant qu'aucun représentant palestinien n'avait revendiqué la responsabilité de l'attentat, l'opinion prévaut en Israël qu'il s'agit d'un attentat.

De sévères mesures de sécurité ont été aussitôt adoptées dans les aéroports, plusieurs compagnies décidant de suspendre pour vingt-quatre ou quarante-huit heures tous les envois de fret ou de colis postaux à destination d'Israël. De son côté, le gouvernement helvétique a restreint les possibilités de délivrance des visas aux ressortissants arabes.

Que conclure ? Après le raid effectué par l'aviation israélienne contre l'usine d'Abou-Zaabal et qui a fait quatre-vingts morts parmi les ouvriers, après la tragédie du « Coronado », avant d'éventuelles ripostes des parties en présence, parler « du cycle infernal de la violence » n'est malheureusement plus une figure de style.

Un juge et la ... justice !

A l'issue d'un procès qui s'est déroulé pendant plus de quatre mois à Chicago, les cinq pacifistes David Dellinger, Rennard David, Abbie Hoffman, Jerry Rubin et Thomas Hayden viennent d'être condamnés à cinq ans de prison et à 5 000 dollars d'amende par le juge Julius Hoffman. Reconnus coupables d'avoir « formenté des émeutes » lors de la « convention » du parti démocrate en 1968, ils ont été déclarés innocents de l'accusation de complot. En fait, ils n'avaient fait que participer à une manifestation pour la paix au Vietnam.

Au cours de ce procès fort mouvementé, le juge Hoffman s'est fait remarquer par son attitude extrêmement partielle et hostile aux accusés. Ainsi, avant même que les jurés se soient prononcés sur leur culpabilité ou leur innocence, le juge les avait condamnés — de même que leurs deux avocats — à de lourdes peines de prison pour outrage à la magistrature.

Déjà, en octobre dernier, le juge Hoffman s'était servi de cette possibilité que lui confère le Droit américain à l'égard de Bobby Seale, dirigeant des Panthères noires, auquel il avait dénié le droit de présenter sa propre défense.

Le verdict rendu le 18 février fut très diversement accueilli. Ainsi, le vice-président Spiro Agnew s'empressa de féliciter le juge et le jury d'avoir su détecter que les cinq hommes étaient des « anarchistes et (des) inadaptes sociaux ».

Par contre, de nombreuses manifestations de protestation se sont déroulées dans l'ensemble des Etats-Unis dès après le verdict : à Chicago, à Boston — où cinq mille jeunes ont défilé malgré l'interdiction —, à Washington, à New York, à Los Angeles, à Baltimore, dans les Universités, etc.

Estimant que les condamnations n'ont pas été régulières, les avocats de la défense ont demandé la mise en liberté provisoire des inculpés.

TEAM Claude Froger Club Bleu

PRÉPARATION/ASSISTANCE

MEAN barquette. spider
RENAULT Gordini et 1600
FORD
HONDA Kit pour N 600
et moto
AUSTIN...
à partir d'éléments
CONDRILLIER



Renseignements :

- Paris-Centre-Automobile, 40, avenue de la Porte-de-Villiers, Paris (17^e) (754.00.54)
- Paris-Centre-Automobile, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris (1^{er}) (488.14.18)

Un cadeau vous est réservé : un POSTE-TRANSISTOR que vous pourrez retirer à « Droit & Liberté » sur présentation de la facture.



* LE DOSSIER DU MOIS

Qu'est-ce qu'un juif ?



QU'EST-CE qu'un juif ? Cette question vient de provoquer, une fois de plus, des remous sérieux en Israël. Gouvernement et Parlement ont réagi avec vigueur à une décision de la Cour suprême. Un député a déchiré sa carte d'identité à la tribune, un autre a été expulsé de la Chambre *manu militari*, tandis qu'au dehors se déroulaient des manifestations. Le rabbinat français s'est ému, et il a fait connaître sa position à Mme Golda Meïr par un télégramme impératif.

Tranchée par la loi à Tel-Aviv, la définition des juifs suscite, en France aussi, des affrontements qui dépassent le domaine du vocabulaire.

On sait depuis longtemps que les falsifications nourries par l'antisémitisme visent à justifier les discriminations et les crimes les plus odieux. Aujourd'hui, phénomène nouveau, la querelle virulente du sionisme et de l'antisémitisme, se fonde le plus souvent sur d'inextricables malentendus, où des notions multiples (religion, peuple, culture, communauté, ethnique, nation...) se mêlent à des considérations de politique intérieure et internationale : non seulement les juifs eux-mêmes divergent sur la signification et la portée de leur

propre « identité », mais on voit se déchaîner autour d'eux de vives passions débouchant parfois sur des violences.

C'est à la demande de nombreux amis, conscients de la situation néfaste qui se développe ainsi, favorisant les préjugés de toutes sortes, que nous avons élaboré le présent dossier. Nous ne prétendons pas résoudre ici les problèmes de fond que posent la « condition juive » et le conflit israélo-arabe ; nous souhaitons simplement les dégager du fatras de confusions, d'ignorances et d'erreurs qui encombrant et embrouillent trop de discussions en ce moment.

Nous soumettons à nos lecteurs un certain nombre de faits plus ou moins connus, et d'évidences souvent oubliées. Mais il va de soi que, s'agissant de questions aussi complexes, aussi délicates, qui mettent en jeu la vie et la personnalité de millions d'hommes, ce dossier ne saurait être considéré comme l'affirmation catégorique de vérités immuables. Nous le présentons comme un effort sincère de clarification, d'ouverture et de recherche, comme un appel à quiconque entend s'informer et réfléchir avec un souci à la fois de lucidité, de fraternité et de paix.

Louis MOUSCRON

1. Remous en Israël

S l'affaire déclenchée en Israël par le commandant de vaisseau Benjamin Shalit, autour de la définition des juifs, a pu menacer la cohésion gouvernementale, c'est parce qu'elle mettait en cause les structures mêmes de la société israélienne. Celles-ci se fondent sur deux notions : la **citoyenneté** et l'appartenance à une **communauté** (ou « nationalité », selon certaines traductions) que mentionne la carte d'identité de chaque Israélien.

JUIFS OU ISRAËLITES ?

A PRES l'émancipation (1791) et la réunion du sanhédrin par Napoléon I^{er}, le terme *israélite* a prévalu pour désigner la communauté religieuse, la confession. A la fin du XIX^e siècle était créée l'Alliance *israélite* universelle ; au début du XX^e siècle paraissait une publication intitulée « Les Archives *israélites* », à laquelle succéda « L'Univers *israélite* ».

Le terme *juif*, évoquant les ghettos de l'ancien régime, revêtait alors un sens péjoratif ; les antisémites criaient « sale juif ! » et non « sale israélite ! »...

Ce sont sans doute ces insultes, de même que son emploi au sujet des immigrés de Pologne, puis la terminologie nazie, qui ont donné au mot *juif*, paradoxalement, ses lettres de noblesse, dans un mouvement naturel d'opposition et de défi. En même temps, du fait d'une solidarité croissante imposée par la lutte contre l'ennemi commun, le fossé s'atténuait entre les *israélites* français (on disait, ironiquement : les « zisraélites ») et les *juifs* immigrés.

Aujourd'hui, la préférence va au mot *juif* qui englobe toutes les notions (y compris l'élément religieux), susceptibles de caractériser ceux qui s'en réclament. C'est ainsi que s'est créé, après la guerre, le Congrès *juif* mondial, que des journaux ont pour titre « Tribune *juive* » ou « Information *juive* », etc... Le C.R.I.F., malgré le I de son sigle abrégé, le développe en « Conseil représentatif des *juifs* de France ». Désormais, c'est plutôt le vocable *israélite* qui contiendrait une nuance péjorative.

Cette évolution n'est pas sans ressemblance avec celle du mot *négre*, lancé comme une insulte par les racistes, et que ceux qui le portent revendiquent aujourd'hui fièrement.

La **citoyenneté israélienne** est commune à l'ensemble de la population. Un juif qui désire vivre dans le pays l'acquiert automatiquement à son arrivée, en vertu de la « loi du retour » ; il en est de même, depuis le récent vote du parlement, pour son conjoint, même si celui-ci n'est pas juif, et ses enfants. Les non-juifs peuvent, d'autre part, obtenir rapidement la citoyenneté par voie de naturalisation.

Les **communautés** dans lesquelles se répartissent les citoyens israéliens présentent un caractère fondamentalement religieux, même si elles revêtent également un aspect ethnique. On distingue les juifs, les musulmans, les chrétiens, les druzes, les tchirkesses, les bahis... Cette formule donne aux autorités religieuses un rôle important dans la vie nationale, d'autant plus qu'il existe un parti clérical, représenté en permanence au gouvernement depuis 1948. C'est conformément au vœu du rabbinat que l'appartenance à la communauté juive se détermine en application d'une antique loi biblique définissant comme juif celui dont la **mère** est juive. L'une des conséquences les plus contestées de l'organisation com-

2. Qui est juif en France ?

En France, depuis la guerre des Six jours, la définition du **juif** donné lieu à d'innombrables articles et débats, souvent passionnés. La situation diffère évidemment du tout au tout de celle qui existe en Israël.

Depuis que la Révolution française a brisé les murs des ghettos, et conféré la citoyenneté aux juifs, la religion, comme les traditions familiales demeurent pour eux, de même que pour chaque Français, une affaire individuelle, sans rapport avec les données nationales ou politiques. Même si, en Alsace et en Moselle, le maintien du Concordat de 1801 donne aux différentes confessions une assise administrative et une organisation plus structurée que dans le reste du pays, il est impossible de délimiter en France une communauté juive aux contours et aux traits précis.

Les organisations intéressées situent aujourd'hui entre cinq et six cent mille la population juive en France. Les indications suivantes nous ont été fournies pour justifier le chiffre le plus élevé : estimation en 1940 : 300 000 ; morts à la suite des persécutions nazies (1940-45) : 100 000 ; restent 200 000 ;

munautaire est l'obligation du mariage religieux, alors que les Israéliens d'origine juive, entre autres, souhaiteraient à une forte majorité (80 à 85 %, dit-on) une laïcisation complète de l'état-civil.

Le capitaine Shalit, d'origine juive, et son épouse, d'origine chrétienne, mais tous deux athées, demandaient que leurs enfants soient enregistrés comme juifs sans pour autant se convertir. En leur donnant provisoirement raison (« tant que le législateur n'aura pas modifié les lois en vigueur ») la Cour suprême ouvrait la voie à une conception de la communauté se fondant sur l'origine ethnique, voire sur le libre consentement individuel (1). C'est pourquoi, à l'initiative du gouvernement, le parlement s'est empressé de compléter la législation, en donnant entière satisfaction aux autorités religieuses. « Pour nous, avait déclaré un rabbin à la télévision, **nation et religion ne font qu'un** ». Les rabbins de plusieurs pays étaient intervenus dans le même sens, en soulignant « le danger de briser l'unité du peuple juif ». Mais les protestations qui se sont élevées en Israël même, les manifestations qui ont eu lieu, les prises de position pour une suppression totale du système communautaire sur le plan administratif, montrent qu'on ne saurait considérer ce débat comme définitivement clos.

immigrations diverses et accroissement naturel en 25 ans : 250 000 ; venus du Maghreb en 1960-62 et depuis : 150 000. Une telle évaluation nous paraît cependant excessive ; on peut contester, en particulier, le chiffre de 250 000 pour l'augmentation depuis 1945 : l'ensemble de la population française, dans la même période, s'est accrue seulement de 25 % (y compris l'immigration massive de travailleurs étrangers) alors que pour les juifs, le taux serait de... 125 %.

La pratique religieuse

Si l'on tente de **définir** les juifs de France, de nouvelles complications surgissent, qui d'ailleurs se répercutent, on va le voir, sur l'évaluation numérique.

C'est qu'il y a mille et une façons d'être juif.

« Le **judaïsme est avant tout une religion** », affirmait l'an dernier M. Jacques Dreyfus, président du Consistoire de la région Rhône-Alpes (2). C'était au cours d'un débat sur « l'avenir du judaïsme français » dont les participants examinaient les moyens proposés à contrecarrer « une **déperdition catastrophique de la**



LOI

RELATIVE AUX JUIFS.

Donnée à Paris, le 13 Novembre 1791.

LOUIS, par la grâce de Dieu & par la Loi constitutionnelle de l'État : ROI DES FRANÇOIS : A tous présents & à venir ; SALUT.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

DECRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du 27 Septembre 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen François & pour devenir

Le 13 novembre 1791, un décret reconnaissait aux juifs de France l'égalité complète des droits civils et politiques.

substance juive par l'assimilation et les mariages mixtes » (Rabbin Grunewald). « La situation actuelle est grave et préoccupante, parce que nous nous trouvons en présence d'une masse énorme d'étudiants juifs qui sont dégagés de tout besoin religieux, de toute pratique religieuse et de tout lien avec la Communauté », déclara M^{re} René Weil, président de la communauté de Strasbourg. Et M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire de Paris, après avoir énuméré les espoirs et les atouts de l'action communautaire, ajoutait : « Je crois qu'il faut limiter ses objectifs. Quand on parle de la vitalité du judaïsme, quand on parle de la tâche que nous cherchons à accomplir, certes, nous ne sommes pas à la veille d'avoir une communauté de 500 000 juifs en France qui soient des juifs religieux d'une orthodoxie pure. »

C'est dire que l'élément religieux ne représente qu'une partie de la **judéité** française. On assiste, il est vrai, en France, selon J.G. Robinson (3) « à un regain de la religiosité dans certaines couches moyennes »... Ce phénomène se manifeste également parmi les juifs.

Dans son remarquable ouvrage « Les Juifs de France et l'Etat d'Israël » (4) réalisé d'après sa thèse de 3^e cycle, Sylvie Korcaz donne cependant les indications suivantes sur les juifs interrogés au cours de son enquête : alors que 25 % des juifs interrogés n'ont jamais pratiqué, et que 24 % continuent à pratiquer sans modification, la pratique est en progression pour 4 %, en régression pour 47 %.

Encore faut-il noter que cette statis-

tique, comme toutes celles que nous emprunterons à cette sociologue, se réfère seulement aux « juifs qui se sentent concernés à quelque titre que ce soit par le judaïsme en général et Israël en particulier, mais non aux autres qui sont légion et que ces questions font bâiller ».

Autres lieux, autres mœurs

Le fait d'être immigré confère à la **judéité** une coloration particulière. Pour les originaires d'Europe orientale (Ashkenazim), que Sylvie Korcaz appelle les « chagallistes », l'appartenance juive revêt essentiellement un caractère culturel, voire « national ». Leur expérience est celle des communautés juives victimes des persécutions, des pogromes. Ils ont vécu les angoisses, les difficultés, les joies éphémères de ce monde replié sur lui-même, que l'émigration massive et l'instauration des régimes socialistes sont seules parvenues à disloquer — ce monde qui, au sein même de la tragédie, savait secréter un humour si savoureux. Le fait d'être juif, pour eux, ne peut être séparé de leurs souvenirs et de leur culture, de leur langue, le yiddisch, et de sa littérature, qu'illustra si brillamment le grand Schalom Aleïchem (5).

Les souvenirs diffèrent pour les juifs **séfaradim**, originaires du Bassin méditerranéen (Turquie, Grèce, Maghreb), ainsi que les mœurs, les traditions. Ceux d'Algérie, venus avec les autres Pieds-Noirs, ont appartenu à un monde divisé en communautés religieuses, et leur arrivée, il y a huit ans, s'est traduite par un renouveau de la ferveur et des activités religieuses en France.

« Quel serait le judaïsme français, s'il n'y avait pas eu des apports successifs, d'abord entre les deux guerres, et tout récemment l'apport du judaïsme nord-africain ? » s'interrogeait le président René Weil dans le débat évoqué plus haut ; et il ajoutait : « Je crois que s'il n'y avait pas un grand nombre de nos coréligionnaires d'Afrique du Nord, aussi bien dans nos synagogues que dans nos écoles et dans nos institutions, on constaterait que le judaïsme français est très malade... »

Aux immigrés, quels qu'ils soient, se pose le problème de l'intégration dans le pays où ils se fixent. On conçoit que pour ceux qui viennent en France parce que juifs ou comme juifs, le sentiment de **différence** qu'ils éprouveront pendant de longues années ait pour corollaire un sentiment d'appartenance juive, c'est-à-dire d'attachement à leur milieu d'origine. En même temps que les habitudes anciennes, les traditions ou les pratiques religieuses, ce double sentiment va déclinant ; il s'atténue de façon radicale dans les générations qui se succèdent.

Tirant les conclusions de son enquête sur les dons effectués en faveur d'Israël et des œuvres sociales juives, Sylvie Korcaz constate : « De même que l'aide permanente, l'aide occasionnelle émane d'abord des milieux de l'immigration, que celle-ci soit en provenance du Bassin méditerranéen ou d'Europe centrale. C'est ainsi que chez les Ashkenazim — immigrés d'Europe, fils d'émigrés et français d'origine — l'aide exceptionnelle provenant de fils d'immigrés nés en France est de moitié inférieure à celle des immigrés eux-mêmes, tandis que celle des juifs français d'origine lui est trois fois inférieure. De même, si le don épisodique des méditerranéens présente des disparités moins importantes, on peut cependant distinguer les immigrés et rapatriés des fils de maghrébins nés en France : les seconds donnent presque deux fois moins que les premiers. »

(1) En U.R.S.S., dans le cadre de la politique multinationale de la Révolution d'octobre, le statut de « nationalité » a été conféré aux juifs, qui présentaient alors de profondes particularités culturelles (langue yiddisch, isolement séculaire dans les ghettos et les zones réservées) et se trouvaient encore groupés massivement dans certaines régions. Aucun critère religieux, bien entendu, n'entre en jeu dans la détermination des « nationalités » soviétiques, qui sont au nombre de près de 200. Lorsque leurs parents sont de deux « nationalités » différentes, les enfants peuvent, à leur majorité, choisir indifféremment l'une ou l'autre.

(2) Tribune Juive, 14 février 1969.

(3) L'Arche, 26-12-1968.

(4) Editions Denoël.

(5) C'est d'un roman de Schalom Aleïchem que s'inspire le scénario de la comédie musicale « Un violon sur le toit », jouée actuellement à Paris.

→ La fameuse « solidarité juive » qui s'est manifestée spectaculairement lors de la guerre israélo-arabe serait-elle, malgré ces décalages, le trait le plus largement répandu, caractérisant la communauté tout entière, alors que la religion n'en touche qu'une partie et que les particularismes liés à l'immigration se délitent progressivement ? Une étude détaillée introduit à ce propos d'importantes nuances.

Le poids des souvenirs

D'abord, il faut considérer que, dans les années moyennes, avant la guerre des Six-Jours, les versements en faveur des œuvres sociales et confessionnelles étaient trois fois plus élevés que les dons en faveur d'Israël. En mai 1967, les collectes pour Israël ont multiplié par six ou sept le nombre des donateurs. Depuis, le chiffre global est revenu à son niveau antérieur, mais l'institution de la collecte unifiée fait que tous donnent à la fois pour les œuvres sociales et pour Israël.

Il serait absurde d'en conclure, comme certains se hâtent de le faire, que les juifs de France, dans leur masse, sont sionistes.

Le sionisme, qui s'affirme un mouvement de libération nationale, se fonde sur l'idée que les juifs, rejetés par toutes les nations, constituent eux-mêmes une nation, dispersée depuis 2 000 ans (*diaspora* signifie dispersion) et qu'ils doivent créer leur propre Etat sur la terre de leurs ancêtres. Réponse aux persécutions de la fin du XIX^e siècle dans la Russie tsariste, l'objectif premier du sionisme a été atteint en 1948, par la création d'Israël. Dès lors, sa tâche ne peut être que de regrouper l'ensemble, ou au moins une grande partie des juifs du monde dans cet Etat, et d'une façon plus générale, de renforcer leur allégeance à son égard.

En fait, aujourd'hui comme dans le passé, le courant sioniste demeure nettement minoritaire parmi les juifs. Selon l'enquête de Sylvie Korcaz, qui porte uniquement, rappelons-le, sur « les juifs concernés à quelque titre que ce soit », 54 % n'envisagent **en aucun cas** de s'établir en Israël. 33 % ne songent à s'y rendre qu'en cas de très graves persécutions antisémites, et seuls 2 % se préparent au « retour » pour des raisons idéologiques, c'est-à-dire par adhésion à la doctrine sioniste (6).

Ce qui motive la solidarité envers Israël, c'est autre chose : le souvenir des persécutions et la volonté de défendre une communauté juive menacée ; le désir de sauvegarder les traditions qui, sans Israël, disparaîtraient ; la

sympathie, le respect, dont bénéficie ce pays dans l'opinion publique, et qui rejailit sur les juifs eux-mêmes. Ces démarches expliquent pourquoi la majorité des juifs qui manifestent une telle solidarité ne s'attachent guère à des considérations politiques. **Que la présence juive y revête la forme institutionnelle d'un Etat, écrit Sylvie Korcaz, est secondaire (à leurs yeux), si l'on se souvient du poids de souvenirs et de sentiments qui s'y concentre de génération en génération.**

Quelques chiffres

Résumons les diverses manières d'être juif en France que nous avons évoquées : la religion, le particularisme lié à la qualité d'immigré, le souvenir des persécutions, la solidarité avec les autres juifs et avec Israël.

Plus précisément, les questions posées sur la façon dont est ressentie l'appartenance juive font apparaître une certaine hiérarchie à travers cet ensemble de sentiments et d'attitudes. Etre juif, c'est, pour la majorité des personnes interrogées, **avoir le sentiment de l'être**, pas davantage. Au second rang vient l'idée que **c'est perpétuer la famille juive** ; puis, dans l'ordre : **c'est soutenir Israël, c'est avoir une vie sociale juive, c'est une religion...**

Selon l'Almanach juif publié par le Jewish Council de Détroit en octobre 1969, le nombre des juifs dans le monde s'élevait, en 1968, à 13 786 000, parmi lesquels :

- 5 869 000 aux Etats-Unis.
- 2 594 050 en U.R.S.S.
- 2 436 000 en Israël.
- 535 000 en France.
- 410 000 en Grande-Bretagne.

(Cité par « L'Information d'Israël », 26-10-1969.)

Peut-on chiffrer les courants qui se partagent la judaïcité française ? Difficilement. Sur le plan religieux, d'après les renseignements que nous avons recueillis, le nombre **des inscrits** aux Communautés dans l'ensemble de la France, s'élèverait, selon les données les plus favorables, entre 50 000 et 60 000. Inscription, ne signifie évidemment pas pratique : si pour la célébration annuelle de Yom Kippour (le Grand Pardon), 3 000 personnes se rassemblent au Temple de la rue de la Victoire, à Paris, il n'y en a pas plus de 300 aux offices hebdomadaires du samedi.

Les collectes, avant la guerre des Six-Jours touchaient, d'après les indications de Sylvie Korcaz, 9 500 donateurs pour Israël et 30 000 environ pour

les œuvres sociales. Après la poussée de 1967, on est revenu, semble-t-il, à un niveau identique, puisque la collecte unifiée (Israël et œuvres sociales) a touché en 1969, 39 018 donateurs (7).

Comparés au chiffre de 500 000 à 600 000 juifs, celui des donateurs, comme celui des membres des communautés religieuses, fait ressortir un sérieux « trou », même si l'on tient compte qu'un certain nombre de juifs cotisent à des organisations progressistes (en dehors de l'Appel unifié) et que les dons se font moins individuellement que par foyers (8). Sans nous aventurer dans des statistiques hasardeuses, nous pouvons donc considérer qu'une très forte majorité de Français considérés comme juifs **ne se manifestent pas en tant que tels**. Un problème se pose alors : qui sont-ils ?

Origine et milieu

Le plus grand dénominateur commun que l'on puisse attribuer à l'ensemble des juifs, c'est l'origine. Il est tentant d'appeler **juif** quiconque descend de parents ou de grands-parents juifs, non pas à des fins de classement administratif, mais parce qu'une telle ascendance détermine un milieu, des traditions religieuses et culturelles, certaines affinités. Parce que, surtout, l'antisémitisme s'en prend à tous les **juifs d'origine**, quels que soient leurs liens avec la communauté, et impose, de ce fait, entre eux un lien de solidarité. Mais là encore, des nuances d'une portée capitale doivent être soulignées.

Dans la masse des Français catalogués comme juifs (en raison de leur origine) et qui ne manifestent pas leur appartenance d'une façon « consciente et organisée », il en est certains, sans aucun doute, qui « se sentent juifs » intimement sans éprouver le besoin d'adhérer à la communauté d'une façon quelconque. Athées, n'ayant aucun problème d'intégration sociale et culturelle, s'ils ressentent une certaine judéité, cela ne joue aucun rôle dans leur comportement.

« Un Français de religion chrétienne qui a perdu la foi, constate Raymond Aron (9), n'a pas à assumer son christianisme : il demeure un Français comme les autres. La religion est affaire privée, et l'Etat ne fait pas de différence entre croyants et incroyants. Un juif qui a perdu la foi et ne va plus régulièrement au temple, demeure un juif, mais il s'interroge lui-même sur le sens de ce mot. » Et Raymond Aron se définit ainsi : « A titre individuel, je revendique le droit d'être Français sans trahir mes ancêtres, d'avoir une patrie sans renon-



La place du Marché à Cracovie, au siècle dernier (gravure de William Unger).

cer à ma religion, même si, en fait, je n'adhère plus à celle-ci. Le reste ne dépend pas de moi, le reste ne dépend pas de nous.»

Une « pression de radiation »

Ce qui ne dépend pas des juifs, même lorsque rien ne les distingue de l'ensemble des citoyens, c'est l'attitude des autres à leur égard. Même s'ils ne doivent pas faire face à un antisémitisme virulent et largement répandu, certains éprouvent ce que Roger Ikor (10) appelle « une pression de radiation » : le fait d'être considérés comme différents, même si cette différence ne se définit pas. Robert Misrahi (11) parle de « particularité sans détermination ». Dès lors, une alternative se pose : ou bien donner un sens à cette particularité, ou bien la nier.

Ceux qui s'interrogent sur leurs particularités, qui entendent « assumer » leur différence se consacrent avec le plus d'ardeur à définir ce qu'est un juif : cette recherche elle-même représente sans doute le trait caractéristique de leur état de « juifs perplexes ». Quant aux autres, négligeant la « pression de radiation », séquelle ou retombée de l'antisémitisme classique, ils refusent de se placer sur le terrain d'une détermination artificielle, sans aucune justification ni extérieure ni intérieure.

Une poussée d'antisémitisme virulent risque-t-elle de les amener à des positions résolument juives ? C'est la thèse sioniste, selon laquelle « un juif est toujours un juif » (12) et se doit de prendre les devants en s'affirmant comme tel, car « ce qui a été, existe encore aujourd'hui et existera encore demain ». Mais pour un nombre croissant de juifs, l'antisémitisme n'est pas un phénomène isolé : c'est un symptôme d'une situation économique ou politique déterminée dont ils ne sont pas seuls à faire les

frais, et qu'ils ne sont pas seuls à combattre. Dans ces conditions, l'antisémitisme n'est pas cause d'isolement, mais au contraire d'intégration aux luttes générales pour la démocratie et le progrès.

Les « mariages mixtes »

Ainsi, en dehors des juifs d'appartenance, de ceux qui se considèrent comme tels d'une façon plus ou moins marquée, il y a ceux que l'on considère juifs, et qui ne le sont en rien, même s'ils ne renient nullement leurs origines, dont ils ne sont ni fiers ni honteux. L'évolution historique fait que ces derniers deviennent de plus en plus nombreux, ce qui provoque dans certains milieux des anathèmes et la recherche de mesures efficaces contre l'assimilation.

Ce n'est pas seulement en France, certes, que s'accomplit ce processus inévitable. L'hebdomadaire britannique *Jewish Chronicle* a lancé un cri d'alarme contre la progression « dramatique » des mariages mixtes à travers le monde. « 5 500 jeunes juifs, écrit-il (13) vont vraisemblablement se marier dans ce pays, cette année. Au moins 1 500 d'entre eux, selon les estimations les plus favorables, prendront un partenaire non-juif. » Et il ajoute : « Peu de ces couples élèveront leurs enfants au sein de la communauté juive. »

Ce mouvement s'accélère aux Etats-Unis, tandis que baisse régulièrement le tirage, des journaux en langue yiddisch (14) ; en France où il affecterait 55 % des mariages de juifs à Strasbourg et 80 % à Bordeaux (15) ; en Italie, en Amérique latine, etc... C'est ce qui amène M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, à dénoncer « le danger fatal de désintégration culturelle et de complète assimilation » (16). Ce phénomène mondial, qu'une certaine propagande attribue, pour l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes, à la volonté malfaisante du pouvoir, se fait pressant aussi, souligne M. Goldmann, dans les autres pays, dont il ne met pourtant pas les gouvernements en cause.

En réalité, il ne s'agit pas de reniements, pas même de choix. C'est une question d'intégration sociale individuelle. Dans un pays laïque, cette intégration peut se réaliser, précisément, sans qu'il soit besoin de se renier ; les lois de la société jouent à l'égard des juifs comme de tout autre groupe minoritaire ; même si des immigrations successives et certains événements ont quelque peu ralenti ce processus, en renforçant le particularisme d'une partie de la population juive, il faut bien consta-

ter, qu'on s'en réjouisse ou le déplore, que de nombreux juifs d'appartenance tendent à devenir des juifs de condition et ceux-ci à ne plus rien avoir de juif.

Aussi, en parlant avec un Français d'ascendance juive, mieux vaut éviter si l'on veut le comprendre et s'en faire comprendre, de lui coller arbitrairement une étiquette. On ne peut même pas dire qu'il y ait en France différentes catégories de juifs : il y a tout un éventail de situations et par conséquent de conceptions, avec de subtils dégradés et des savants mélanges allant du « juif » dont la personnalité comporte une forte dose de judéité à celui qui n'en comporte aucune. Cette situation, en pleine évolution reflète les conditions mouvantes dans lesquelles s'est constituée et s'est transformée la population juive de notre pays, en même temps que les conditions internationales, avec, en particulier, l'existence d'Israël d'une part, et, d'autre part, la multiplication des échanges, des brassages de populations, facteur irréversible d'intégration et d'assimilation.

Tout cela ne signifie certainement pas la fin de la religion juive, du sionisme, des traditions ancestrales, et de l'attachement à Israël ; mais il faut considérer toutes ces données complexes lorsqu'on parle des juifs de France.

(6) Avant 1967, l'émigration de France en Israël était de 300 à 400 personnes par an. Elle est passée à 4 000 en 1968 (dont 85 % d'originaires d'Afrique du Nord).

(7) *Information Juive*, janvier-février 1970.

(8) Selon *Information Juive* (janvier-février 1970), il y a environ 120 000 foyers juifs en France, mais, même si le père de famille effectue un don, on ne saurait en tirer de conclusion quant à l'attitude présente ou future de ses enfants.

(9) Raymond Aron : « De Gaulle, Israël et les juifs » (Plon, éditeur).

(10) Roger Ikor : « Peut-on être juif aujourd'hui ? » (Editions Grasset).

(11) Robert Misrahi : « La condition réflexive de l'homme juif » (Julliard).

(12) Haïka Grosman, *Cahiers Bernard Lazare*, décembre 1968.

(13) *Jewish Chronicle*, 23 mai 1969.

(14) Le tirage global des trois quotidiens yiddisch de New York a passé de 87 805 à 79 974, du 1^{er} octobre 1968 au 1^{er} octobre 1969.

(15) Chiffres donnés par *L'Arche*, 26-4-1969.

(16) *World Jewry*, mai-juin 1969.

3. Images en tous genres

Il semble, en effet, que la confusion la plus courante — d'où proviennent tant de malentendus, et même d'affrontements — consiste précisément à voir les juifs, en France ou dans le monde, comme une entité homogène, dont l'image globale varie selon l'idéologie (favorable ou hostile) qu'il s'agit de soutenir.

A chacun son authenticité

Parmi les juifs eux-mêmes, d'abord, la recherche d'une définition unique, aboutit très souvent à généraliser une expérience personnelle. C'est le cas d'Elie Wiesel, par exemple, qui écrit (17) : « Etre juif, c'est en premier lieu assumer son destin de juif, et en second lieu choisir. En d'autres termes, il s'agit d'un choix rétroactif. C'est parce que JE (18) suis né juif, que JE peux et dois me choisir comme tel. »

Albert Memmi (19), définissant la « condition juive commune », comme marquée notamment par l'anxiété, l'angoisse, affirme : « On m'a si souvent répété que certains n'ont jamais eu conscience de cette angoisse et de cette menace, que je veux bien faire semblant de les croire. Et bien que la mauvaise foi soit souvent la seule défense possible contre un réel sauvagement. »

Loin de nous, bien entendu, l'intention de mettre en doute la bonne foi de qui que ce soit. Ce qu'il nous paraît nécessaire de souligner, c'est le caractère relatif de toute définition ne tenant pas compte de l'extrême diversité des situations.

Dans le climat de tension actuel, le refus de prendre comme une réalité historique, l'intégration ou l'assimilation d'une partie importante des juifs, conduit certains à faire de celle-ci une sorte de crime contre la communauté. On comprend aisément que M. Elie Wiesel, né et éduqué dans un milieu religieux et culturel juif, y reste profondément attaché : pour lui, rejeter cette culture et tout ce qui s'y rattache, est impensable. Mais, il faut comprendre également qu'un Français d'origine juive, s'il est athée et ne possède pas le moindre rudiment de culture juive reste lui-même en refusant tout particularisme juif. La notion d'authenticité est, elle aussi, relative.

Faute d'en tenir compte, on en arrive à des accusations comme en répète régulièrement dans ses écrits M. Arnold Mandel. Etre d'origine juive et pourtant étranger à la culture juive, au sionisme,

c'est à coup sûr, à ses yeux, être un « juif honteux » (20). Pire : c'est être « arabolâtre », et faire preuve d'« une volonté de néantisation », d'une « stupide arrogance (qui) relève de la psychopathologie, du fameux Jüdischer Selbsthass — haine juive de soi-même » (21).

Nous débouchons ici sur une attitude étrangement schématique, répandue d'ailleurs dans les deux camps, selon laquelle il n'y aurait que deux possibilités : être pro-Israélien ou pro-arabe, sioniste ou antisémite. La réalité est évidemment beaucoup moins simple.

Sionisme, antisionisme...

Faire des juifs un bloc homogène c'est aussi, il est vrai, la démarche incorrecte, et parfois malhonnête, d'un certain « antisionisme ».

A l'origine (à la fin du XIX^e siècle) le débat sur le sionisme fut uniquement mené par les juifs eux-mêmes. Ceux qui s'opposent à cette doctrine, aujourd'hui encore, font valoir, d'une part, qu'elle n'est pas susceptible d'apporter une solution à la « question juive », puisque tous les juifs ne peuvent ni ne veulent émigrer en Israël ; d'autre part, qu'elle les sépare indûment du reste de la population et les détourne des luttes sociales dans leurs pays respectifs. « Le sionisme est une opinion », écrit M. Roger Cohen, professeur de lettres à Paris (22). Elle n'a rien de religieux, rien de moralement impérieux, rien de naturellement évident (...) C'est là un point de vue, une des réactions possibles de juifs devant l'hostilité (...) Ce n'est nullement un devoir. Ce n'est surtout pas un projet qui soit universellement partagé par tous ceux qui se reconnaissent comme juifs. »

Sur le terrain idéologique, l'antisionisme est donc le contraire de l'antisémitisme. Alors que celui-ci vise à exclure les juifs de la nation, celui-là soutient qu'ils en font partie intégrante.

Mais dans la pratique, il arrive que la dénonciation du sionisme donne lieu à une attitude antijuive, dans la mesure où l'on confond sionistes et juifs, par ce procédé d'unification dont nous avons montré qu'il ne correspond nullement à la réalité. C'est ce qui s'est produit naguère en Pologne où, malgré des mises en garde des autorités les plus responsables, la campagne contre le sionisme et la politique israélienne s'est pervertie en suspicion contre les juifs en tant que tels. On sait les drames qui en ont résulté.

En France, des « comités Palestine » et d'autres groupes « gauchistes », dans leur propagande écrite et orale, franchissent quelquefois le pas qui va de la défense des Palestiniens à la dénonciation des « sionistes » conçus en fait comme les juifs.

« Etre contre tous les racismes est aussi con qu'être contre toutes les violences... » affirme une publication (23).

« En Palestine, Eban, Allon, Dayan, Begin, et... l'Israélien moyen écrasent et affament les Palestiniens au nom de leur judaïcité elle-même (...) Alors, la situation est raciste, et si nous refusons aux Palestiniens le droit de nommer leurs oppresseurs, cela revient à vouloir les désarmer culturellement (...) Les Palestiniens ne peuvent désigner leurs ennemis uniquement sous le nom d'Israéliens. En effet, à chaque instant, les juifs d'Israël se rendent tabous en se réfugiant derrière le terme de Juif. » Justifier ainsi la confusion entre juifs et Israéliens, entre la lutte politique et l'antisémitisme, que les dirigeants arabes, ceux d'El Fath en particulier, s'emploient soigneusement à distinguer, révèle chez l'auteur de ces propos une étonnante volonté de surenchère par rapport à ceux-là mêmes qu'il entend appuyer. N'a-t-on pas vu, dans un registre semblable, un tract diffusé à l'intention des étudiants de la section d'hébreu, à la faculté de Vincennes, dénonçant « le caractère impérialiste de la langue hébraïque ! » (24).

Des simplifications hâtives

Encore, devant de tels faits, convient-il d'éviter les généralisations abusives. Robert Misrahi, par exemple, résume ainsi (25) « les calomnies et les agressions venant simultanément de la gauche et du pouvoir (qui) frappent les juifs français pro-Israéliens et les Israéliens » : « Israël coupable d'exister. Israël source de tous les maux. Israël étranger absolu. Israël seul tenu à la perfection morale, sociale et politique. » Il y voit le risque d'« un processus qui, sous le nom d'antisionisme, mettrait en œuvre tous les mécanismes psychologiques et politiques de l'antisémitisme traditionnel ». Une telle description appelle des observations :

— D'abord, ce n'est que chez les « gauchistes » les plus excités, qu'on peut entendre dire — et encore ! — qu'Israël est « coupable d'exister », etc. Attribuer cette position à « la gauche » procède de l'amalgame, puisque aucun parti de la gauche française ne s'est jamais prononcé contre l'existence d'Israël.

— Ensuite, la condamnation du sio-



Dans l'Allemagne nazie, un juif religieux obligé à prier près des cadavres de coreligionnaires assassinés.

nisme et la critique des dirigeants Israéliens, dans la mesure où elle se situe sur le plan idéologique et politique, ne peut pas plus être assimilée à l'antisémitisme que les positions de la gauche à celles du pouvoir.

Mais quand, au lieu de dénoncer des cas précis d'antisémitisme pratiqué sous couvert de l'antisionisme, on se laisse aller à de telles généralisations, ne risque-t-on pas de contribuer justement même si c'est en sens inverse, à la confusion effective entre antisionisme et antisémitisme ?

— Enfin, en dénonçant les outrances de certaines attitudes envers Israël, qui sont une indéniable réalité, ne devrait-on pas aussi dénoncer les attitudes non moins outrancières qui leur sont diamétralement opposées, que Robert Misrahi n'approuve certainement pas et que l'on peut résumer en retournant ses propositions : « Israël infailible, Israël source de tous les bienfaits. Israël patrie de tous les juifs. Israël absolument parfait... »

Il faut bien admettre hélas ! que le simplisme, dans les débats souvent lamentables qui se déroulent au sujet du Proche-Orient, est la chose la mieux partagée. Citons, dans l'esprit contraire, cette déclaration de l'historien israélien Y. Talmon, professeur à l'université de Jérusalem (26) : « Ceux qui prétendent qu'en reconnaissant les droits des Arabes palestiniens, nous nions notre droit à vivre dans ce pays et d'y constituer un Etat, ceux-là ne savent pas ce dont ils parlent. La vérité est à l'opposé : la reconnaissance des droits de l'autre donne une justification à nos revendications. »

Certaines positions du « pouvoir », en France, méritent d'être examinées ici parce qu'elles tendent de plus en plus

nettement à faire des juifs un groupe à part sur le plan politique.

La fameuse conférence de presse du général De Gaulle, fin 1967, désignant les juifs comme « un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » a suscité une émotion légitime, qui témoigne, justement, de leur intégration profonde à la nation française. Outre qu'il s'agissait d'une interprétation fort douteuse de l'histoire, dans la mesure où, citoyens français, elle les impliquait dans le conflit du Proche-Orient (27) ils ont senti une discrimination.

Il y a eu depuis, les propos, maladroitement démentis, de M. Christian Bérard, représentant de la France à l'O.N.U., sur le rôle de « l'or juif » dans les résultats du référendum d'avril 1969 ; un article mettant en cause « le vote des juifs » dans le bulletin « Nouveau Régime », lié au ministre Philippe Dechartre (28) ; plus récemment un article de La Nation (29) affirmant que « l'Etat d'Israël dispose, dans tous les pays où existent d'importantes communautés juives, d'alliés inconditionnels, prêts à faire pression sur le gouvernement de leur pays pour qu'il soutienne en toute circonstance, la politique de l'Etat d'Israël, et à condamner tout gouvernement qui ne cède pas à cette pression ».

Information Juive (30) répond à juste titre que des millions de citoyens français, pas tous juifs, désapprouvent la politique gouvernementale au Proche-Orient. On pourrait ajouter que, inversement, tous les juifs n'approuvent pas la politique d'Israël. Reste que, dans cet article de La Nation, les juifs apparaissent non seulement comme un groupe politique, mais comme une puissance, téléguidée de l'extérieur, menaçant l'indépendance nationale.

Plus précis encore, M. Alexandre Sanguinetti, député U.D.R., président de la Commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale, suggère que les juifs sont étrangers aux intérêts français : « Avec nos amis juifs, a-t-il déclaré à Strasbourg (31), il n'y a plus moyen de discuter (...) Leur problème, ce n'est plus ce qu'est la France, leur seul problème c'est Israël. Or Israël est un Etat et nous ne pouvons le traiter que comme un Etat ».

Certes de nombreux juifs, particulièrement sensibilisés à ce problème, militent ou se prononcent contre une politique qu'ils jugent défavorable à Israël ; il est vrai aussi que certains le font quelquefois en tant que juifs et pas seulement en citoyens. Mais ces attitudes passionnelles (on en voit bien d'autres en France) ne sauraient justifier

que des personnalités hautement responsables, quittant le terrain du débat politique, se livrent à de pareilles généralisations, et à des accusations aussi graves. Le climat qui s'instaure ainsi pourrait être lourd de bien des dangers.

Les juifs responsables ?

L'isolement des juifs, considérés comme une entité immuable, leur rejet, est avant tout, il faut le souligner, le fait de l'antisémitisme. C'est parce que les juifs, tout au long de l'histoire européenne, ont été traités en « peuple maudit », enfermés dans des ghettos, écartés de la plupart des métiers productifs, soumis à des discriminations de toutes sortes, qu'ils ont connu pendant une longue période, une situation en marge, et que nombre d'entre eux se sentent encore différents.

Traditionnellement, les antisémites attribuent cette situation à la volonté même des juifs. Xavier Vallat, l'ex-commissaire aux questions juives de Pétain, les déclare par nature « inassimilables » ; cette tare tient, selon lui, au fait « qu'à travers les siècles, un juif a conscience d'appartenir à ce peuple dont De Gaulle a rappelé les traits caractéristiques », et encore à « la solidarité instantanée dont témoignent les quinze millions de juifs dispersés à travers les cinq continents, dès que le sort de l'un d'eux est en cause » (32).

(17) Le Figaro littéraire, 10-2-1969.

(18) Souligné par nous.

(19) L'Arche, 26 décembre 1968.

(20) Information juive, mai 1969.

(21) L'Arche, 26-4-1968.

(22) Le Monde, 21-22/12-1969.

(23) Herytem, mai-juillet 1969.

(24) Cité par La Presse nouvelle hebdomadaire, 20-2-1970.

(25) Le Monde, 4-2-1970.

(26) Cahiers Bernard Lazare, mai-juin 1969.

(27) Voir Droit et Liberté de janvier 1968.

(28) Voir Droit et Liberté de juillet-août 1969.

(29) La Nation, 21-1-1970.

(30) Janvier-février 1970.

(31) Le Monde, 24-1-1970.

(32) Aspects de la France, 29-4-1968.

En 1898, Herzl, fondateur du sionisme, en route pour la Palestine.



Présentant de même les effets pour les causes, un certain Noureddine Aba, dans une « Lettre aux intellectuels algériens » (qui est d'ailleurs restée sans réponse), écrit que « vingt siècles de pensées à la fois juïque et occidentale, témoignent de ce double refus des

Juifs à s'assimiler, à s'intégrer par l'esprit aux pays d'adoption, et de ces derniers à accepter cette « nation dans la nation » (33).

Nul n'ignore à quoi ont pu conduire de tels raisonnements dans le passé.

4. Réalités d'aujourd'hui

On ne saurait dire, certes, que l'antisémitisme résulte d'une représentation globale des juifs, du fait que ceux-ci soient perçus comme un tout, méprisable et haïssable. Au contraire, c'est l'antisémitisme qui crée, pour justifier les persécutions, ce portrait collectif, à travers lequel chaque individu juif se trouve désigné et jugé sans appel : donc voué « légitimement » à la vindicte des autres, de ceux qui sont comme tout le monde.

De la conception globale à l'étude sociologique

On ne saurait évidemment placer sur le même plan les représentations collectives que nous avons évoquées tour à tour : celles des juifs qui essaient de se définir eux-mêmes, celles du sionisme et de l'antisionisme, celles qui étaient en France les diversions politiques d'aujourd'hui, celles enfin, séculaires, de l'antisémitisme classique. On peut se demander toutefois s'il existe un rapport entre elles.

La donnée première, bien entendu, est l'ostracisme antisémite qui enferme le juif dans une image forgée de toutes pièces, visant à l'isoler dans la nation pour en faire un bouc émissaire. Pour cette raison historique, tout antisémitisme actuel, quelque forme qu'il revête, rejoint plus ou moins fidèlement les schémas déjà tracés. Quant à la repré-

sentation sioniste du peuple juif et à toutes les tentatives de donner du juif une image positive, elles constituent des répliques inversées aux portraits insultants brossés par l'antisémitisme, tout en demeurant dans le cadre d'une conception globale.

Cependant, l'antisémitisme ayant cessé de jouer un rôle prépondérant dans la représentation des juifs par autrui et par eux-mêmes, on constate, dans un pays comme la France, un mouvement de différenciation rapide, que les études sociologiques révèlent. Les juifs, s'acheminant vers une intégration sociale et culturelle complète, offrent à l'investigation une grande diversité d'attitudes par rapport à la religion, aux traditions, à Israël. D'une génération à l'autre, s'accroît le nombre des Français d'origine juive en qui s'éteint définitivement le sentiment de judéité. Pour la quasi totalité de ceux que l'on appelle « juifs », d'autres problèmes, communs à tous les Français constituent d'ailleurs des préoccupations non négligeables : situation économique, avenir politique de la France, guerre et paix dans le monde, etc. Une représentation globale des juifs doit donc, pour être objective, devenir de plus en plus floue, et finalement se limiter à la simple constatation de cette diversité mouvante.

Si la judaïcité en France ne forme en aucune façon un tout homogène, comment concevoir une communauté

mondiale juive unifiée, que ce soit pour en faire « l'arrière-pays » d'Israël ou le terrain d'un complot universel ?

On retrouve ici le schématisme dont nous avons parlé. Est-il donc impossible à certains esprits, dans certaines circonstances, d'admettre la notion de pluralité : pluralité infinie des attitudes, des conceptions parmi les juifs ? développement d'une nation israélienne différente des communautés juives, et qui est aux Israéliens ce que la France est aux Français ? existence en Palestine de deux nations, l'une israélienne, l'autre arabe, dont les droits, les aspirations sont également respectables ?

Ajoutons-y la notion de mouvement : car l'histoire se charge, à une vitesse accélérée, de transformer la condition juive, et ces modifications importent bien plus que les représentations figées auxquelles certains se tiennent.

Nous devons dire et répéter qu'un juif peut être croyant ou athée, sioniste, non-sioniste ou antisioniste ; favorable ou hostile à la politique française comme à la politique israélienne ; attaché à ses traditions ancestrales ou se détachant d'elles. Qu'un Israélien peut être juif, arabe ou chrétien ; de droite, de gauche ou du centre ; d'accord ou non avec son gouvernement ; ouvrier, professeur ou banquier ; raciste ou anti-raciste ; pacifiste ou expansionniste ; favorable ou non aux droits des Arabes palestiniens. Qu'un Arabe peut être pour ou contre l'existence d'Israël ; antisémite ou antiraciste ; progressiste ou réactionnaire ; d'accord ou non avec son gouvernement ; ouvrier, professeur ou banquier.

Dépasser les affrontements élémentaires qui déchirent depuis trop longtemps l'opinion publique ; renoncer dans le monde étudiant aux violences qui ne profitent qu'aux adversaires de la démocratie ; connaître et peser tous les aspects des problèmes débattus sans en écarter aucun pour les besoins d'une cause ; réfléchir, et confronter les vues avec sang-froid : c'est par la voie ainsi ouverte, et par celle-là seule que passeront la justice et la paix.

C'est ainsi seulement que sera trouvée une réponse valable pour tous, à la question : « Qu'est-ce qu'un juif ?... » Une réponse conforme aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

L.M.

(33) L'Algérien en Europe, 15-4-1969.

● Les illustrations de ce dossier sont extraites du « Peuple juif » de Max Wurmbrand et Cecil Roth (Ed. Albin Michel).

Cinéma

"MEKTOUB ?" d'Ali Ghalem

La quête désespérée d'un Algérien venu en France pour trouver du travail.



Elkebir (au centre) tient le rôle d'Ahmed. Parmi les autres acteurs : Anouck Ferjac, Pierre Mirat, Elizabeth Duché et Ali Ghalem lui-même.



Elie KAGAN

Il est l'homme d'un pari : Ali Ghalem, vingt-sept ans, immigré algérien, vient de terminer son premier long-métrage : « Mektoub ? » qui conte l'histoire d'un père de trois enfants, Ahmed, parti d'Alger pour trouver du travail en France.

« Il m'a fallu plus de trois ans pour surmonter tous les obstacles qui se multiplient quand on est un jeune metteur en scène, inconnu, sans argent et que l'on prétend faire un film politique sur des problèmes d'actualité ».

« De la chair humaine qui débarque »

Ahmed, dès le débarquement à Marseille, va se trouver confronté aux « tracasseries » administratives : « C'est de la chair humaine qui arrive, dit Ali Ghalem, on les insulte, les mains en l'air, on les fouille, on en refoule certains, à cause de leur casier

judiciaire ou de leurs options politiques. Je n'ai d'ailleurs pas pu montrer cette réalité, je n'avais pas l'autorisation de filmer. »

Ahmed cependant, possède un trésor, l'adresse d'un ami, le fil conducteur au logement, au travail, à l'espoir d'une vie meilleure pour lui et sa famille restée en Algérie. Il aboutira... au bidonville de Nanterre, après une nuit de pérégrinations dans Paris. Commencera alors la quête désespérée d'un emploi, assortie de brimades racistes, de refus sans appel, de sélections arbitraires.

Au-delà du documentaire

« A travers le cas particulier d'un Algérien, c'est le thème de la condition ouvrière dans son ensemble que j'ai voulu illustrer. Les ouvriers, qu'ils soient immigrés ou non, sont tous exploités et maltraités. Les immigrés, de surcroît, sont en butte à l'hostilité xénophobe et raciste des employeurs, et de la population. »

« Et parmi eux, ce sont les Algériens qui en sont les premières victimes. Les raisons : la guerre d'Algérie bien sûr, la méconnaissance des Arabes et des Algériens, le mépris hérité du colonialisme pour ces gens qu'on traitait en inférieurs, le conditionnement de la population par la presse, etc. Les Algériens constituent pourtant une immigration ancienne. Beaucoup ont servi la France, ils parlent français et, aujourd'hui, existent les Accords d'Evian... ! Mais, sur un chantier, on leur préférera tout autre immigré, même s'il ne parle pas français. »

Ali Ghalem, dans « Mektoub ? », ne s'est pas contenté de réaliser un documentaire, il a le grand mérite d'avoir évoqué dans son film les problèmes fondamentaux de l'immigration au cours des divers contacts qu'Ahmed établit avec ses compatriotes : le chômage des pays en voie de développement, héritage du système colonial, la nécessité d'informer exactement

ceux qui sont encore au pays, non pour les empêcher de s'expatrier, mais pour qu'ils ne se nourrissent pas d'illusions, la solidarité réelle des immigrés entre eux, etc.

Tout est dit, même si c'est parfois de façon un peu schématique. Visiblement, les dialogues souffrent d'être en français — la pauvreté des moyens mis à la disposition d'Ali Ghalem ne permettait pas une version arabe sous-titrée. Par endroits, le film gagnerait à être moins lent.

Et les perspectives ? « Il faut lutter » dit à plusieurs reprises Ali Ghalem qui incarne l'ami d'Ahmed dans le film. « Il faut mettre l'accent sur la nécessité de lutter, dans tous les domaines, logement, travail, etc. Mais cette lutte — je n'ai pu l'exprimer clairement dans mon film — signifie solidarité avec les travailleurs français. Les immigrés, qui sont perpétuellement sous la menace de l'expulsion, ont besoin de leur soutien. »

« Mektoub ? » est destiné tout autant à un public français qu'à un public algérien. J'ai montré une réalité dont tous doivent prendre conscience, une réalité, et non du folklore comme le titre le laisserait entendre. « Mektoub ? » signifie « c'était écrit ». Je tiens au point d'interrogation qui élimine l'idée de fatalité contenue dans le mot.

Pourtant, commentant la fin du film où l'on voit mourir, victime d'un accident du travail, le plus optimiste des amis d'Ahmed, Ali Ghalem déclare : « Cette image est très importante : pour moi, les gens n'ont pas d'avenir, qu'ils soient Algériens ou de toute autre nationalité. »

Les difficultés d'élaboration, de tournage, de financement, sont autant d'explications à l'amertume d'Ali Ghalem : « Insulté, maltraité, sans argent, j'ai passé les moments les plus pénibles de mon existence. En fait, la réalisation de ce film représente mon premier vrai contact avec la société, avec la vie. »

Propos recueillis par Marguerite KAGAN

«Les damnés» de Luchino Visconti ou le nazisme vu de l'intérieur

Sans les marchands de canon,
Hitler aurait été renvoyé à ses chères
études...



Une illustration de la « morale » nazie

QUELLE fut l'essence du nazisme, cette monstruosité de l'esprit engendrée par la société, et sur laquelle on s'interroge encore aujourd'hui ? De nombreux cinéastes se sont surtout, au cours de différents films, efforcés de montrer les méfaits du nazisme, plus que ses causes. Ces films, pas assez nombreux à notre goût, procédaient en vérité du seul niveau des sentiments. Devant tant d'horreur accumulée, tout spectateur normalement constitué ne pouvait que s'écrier « Plus jamais ça ! ».

Mais le nazisme, vu de l'intérieur, c'est autre chose. L'horreur ne naît pas tellement des faits, mais des êtres et qui sont d'autant plus monstrueux qu'ils réagissent en tant qu'humains... Le nazisme est basé sur une forme de raison... et non pas de folie.

A l'aube de l'avènement d'Hitler

Luchino Visconti, avec « Les Damnés » reconstitue à sa manière un épisode de l'histoire des nazis, et il le situe à l'aube de l'avènement d'Hitler en Allemagne, au cœur d'une famille d'industriels nommée Essenbeck, dynastie de marchands de canons de la Ruhr, dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître les Krupp, même si les personnages sont purement imaginaires dans leur intime comportement !

Le jour où les membres de la famille et leurs plus proches collaborateurs sont réunis pour célébrer l'anniversaire de leur

doyen, on apprend que le Reichstag brûle : le coup de force historique est accompli irrémédiablement. Que va-t-il se passer ? Chez les Essenbeck, on hésite encore. Toutes les contradictions du moment se font jour, au cœur de la famille. Il y a les S.A. pionniers de l'hitlérisme, qui redoutent les SS, jeunes forcés au cynisme grandissant ; les S.A. n'étant que des aventuriers dont Hitler s'est servi. Les uns et les autres veulent des armes. Qui va bénéficier de la puissance incommensurable des aciéries Essenbeck ?...

Une leçon d'actualité

Indescriptible récit d'épouvante où les intrigues, les meurtres, le sadisme, le mensonge, l'hypocrisie, les larmes, le sang, la volonté de puissance... et le triomphe horrible de cette volonté, vont s'entremêler pendant plus de deux heures de projection.

Les patrons des aciéries, au milieu de cette aventure dantesque, finissent par ressembler à des clowns symboliques dont la grandeur apparente n'a d'égale que la sordide mesquinerie. Ils finiront par servir Hitler, parce qu'il incarne la suprématie du Veau d'Or. Si Krupp et ses égaux avaient dit « non ! » au nazisme, la face du monde eût peut-être changé. Mais ils ont dit « oui ! » timidement d'abord, puis avec plus de force, jusqu'à se vautrer dans la rage des profits. Il n'y eût pas de meilleur client des marchands de canons que Hitler !...

Le film de Visconti n'est pas du tout

un documentaire reconstitué. Une seule scène, peut-être, appartient à l'Histoire, celle de la « nuit des longs couteaux », digne du Grand Guignol : quand les S.A., Roehm en tête, sont assassinés par les SS, au cours d'une orgie d'alcool et de pédérastie militante ! En fait les S.A. dans leur dépravation qui furent les premiers soutiens du médiocre barbouilleur qui se prétendait le « Führer », venaient des classes les plus pauvres et les moins conscientes. Ils étaient recrutés dans le lumpenproletariat. Les SS, par contre, sortaient généralement des classes moyennes et de la petite bourgeoisie. C'est avec joie qu'ils se débarrassèrent des « voyous » à qui ils devaient tout !...

Visconti ne fait preuve d'aucune indulgence, ni d'aucune complaisance. Son entreprise était difficile, il fallait une bonne dose de talent et de lucidité pour ne pas sombrer dans l'odieux visuel ou la caricature assommante... C'est ainsi qu'en présentant le célèbre « Vampire de Düsseldorf » (dont l'histoire défraya la chronique dans l'Allemagne préhitlérienne) comme l'héritier et le futur dirigeant de la firme Krupp, ou comment un détraqué devint le plus puissant soutien du Reich nazi, Visconti manie le symbole avec une aisance remarquable. Sans le « Vampire » qui témoignait de la douloureuse impuissance du peuple allemand, et sans les marchands de canons, Hitler aurait été renvoyé à ses chères études. Une leçon qu'on ne doit pas perdre !...

Samuel LACHIZE.

«La rumeur d'Orléans»

Edgar Morin a enquêté sur la campagne antisémite
mais ses réponses ne sont pas suffisantes

IL est peu agréable de constater que sur ce sujet préoccupant et passionnant, Edgar Morin a écrit un mauvais livre (1).

On n'a pas oublié ce qui fut révélé dans la grande presse en juin dernier : on apprenait brusquement qu'à Orléans, à 100 km de Paris, avait circulé, pendant plusieurs semaines, la rumeur invraisemblable, et cependant crue, colportée, amplifiée que dans un, puis deux, puis six magasins d'habillement féminin, on droguait les clientes puis on les transportait vers des lieux de prostitution exotiques. Ces commerçants étaient juifs ; leurs magasins se vidaient, ils se sentaient menacés et certains craignaient même que la riposte n'aggravât le mal. Puis une plainte étant enfin déposée, la presse et des organisations diverses alertées (on se souvient de la vigoureuse intervention du M.R.A.P.) réagirent, la rumeur se dégonfla, puis cessa.

Mais la mystification étant dénoncée, et démontrée (car bien sûr, il n'y avait eu aucune disparition de femmes), le fait lui-même demeurerait inexplicable. On comprend qu'Edgar Morin ait tenté d'aller sur place enquêter, même lorsqu'apparemment l'affaire était close.

Deux grandes questions se posaient : celle, générale, de la genèse et de la propagation de rumeurs mythiques ;

— celle de la signification de cette mise en cause des juifs, à travers quelques commerçants, totalement innocents bien sûr.

Ce dernier problème est singulièrement difficile à éclairer. On ne saurait en effet se satisfaire d'une « explication » mettant en cause la malfaisance de l'extrême-droite : même si à l'origine il y avait eu — mais on n'a sur ce point aucune certitude — des propagateurs fascistes, ce qui fait problème, pour le sociologue comme pour le militant antiraciste, c'est que dans ces milieux larges, divers, ordinaires, on ait cru et répété ce récit. Certes, pour les jeunes femmes qui se mettaient en garde contre ces magasins, cela n'apparaissait pas de l'antisémitisme. Que nous ayons eu affaire là à une forme particulière d'hostilité aux juifs est certain ; mais ce n'est pas rassurant.

Des réponses rapides

Or, sur ce second problème, les « réponses » de Morin sont pour le moins rapides et sans grande consistance. Un des rares éléments qui me semble probable, c'est quand il voit dans cette accusation de traite des blanches un relais ou un écho de la calomnie du meurtre rituel, croyance survivant jusqu'au début de notre siècle.

Malheureusement, une grande partie du livre s'appesantit, dans un langage extravagant, sur la traite des blanches, le sexe, les salons d'essayage etc... Certes, le fait qu'il s'agisse de magasins féminins imposait une analyse de ces thèmes, de leur présence parfois obsédante dans les villes. Mais Morin ne fait que débiter, à grand renfort de vocabulaire psychana-



Elie KAGAN

« Les jeunes femmes qui se mettaient en garde contre ces magasins... »

lytique, des lieux communs, fort peu fondés, sur la sexualité féminine. Si on le suit, les femmes seraient inexorablement des obsédées...

Nul doute que ce livre ne se vende bien. Lire des histoires vaguement scabreuses, avec la conscience tranquille puisqu'il est signé par un maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique, quelle aubaine !

Je crois, pour ma part, qu'un public préoccupé de comprendre le racisme qui se manifeste sous des formes multiples, et inquiétantes, n'a rien à attendre de ce livre.

Jeannine VERDES-LEROUX.

(1) Edgar Morin : « La rumeur d'Orléans ». Ed. du Seuil, 1969, 235 pages.

lu... vu... entendu

● Le n° 7 de « Problèmes politiques et sociaux » édité par la Documentation française (29, quai Voltaire, Paris 7^e) est consacré au « Problème du Biafra ». Ce dossier donne les éléments d'une juste compréhension de l'évolution de la situation au Nigeria.

● P.J. Oswald publie dans sa collection « La poésie des pays ibéro-américains », « Argentin jusqu'à la mort » de Cesar Fernandez Moreno dans une traduction de Claude Couffon.

● La F.N.D.I.R.P. organise, le 24 avril prochain, un gala à

Paris, salle Pleyel. Le programme de ce gala évoquera les temps de la Résistance et de la Déportation.

● Judith Reyes vient d'enregistrer au Chant du Monde un disque de chansons écrites et composées par elle-même. Toutes évoquent les réalités du Mexique d'aujourd'hui.

● Le Prix Paul Vaillant-Couturier a été décerné à Roger Chateauneu pour son roman « Les Myrtes » (Ed. Gallimard). Ce prix est décerné chaque année à « une œuvre que Paul Vaillant-Couturier aurait aimé ».

● Une pièce danoise, « Mlle Edwige », traduite par Pierre Paraf et Madame, a été présentée à la télévision avec la participation de Denis Manuel et Tania Balachova.

● En vue de la préparation de l'Année internationale de l'éducation 1970, l'UNESCO organise le 26 avril une Journée des Cités unies.

● La Maison des Jeunes et de la Culture de la Poterne des Peupliers (1, rue Gouthière, Paris-13^e) et l'Association Poésie vivante organisent un concours national de poésie. Le concours est ouvert à toute

personne non éditée qui devra présenter deux poèmes longs au maximum de 60 lignes.

● Le Centre algérien de documentation et d'information a présenté, en Algérie, un film réalisé par A. Tresgot, « Visages de l'émigration ».

● Un livre en yiddish du nouvelliste Pinye Kaganovich (1884-1952) a paru en novembre dernier à Moscou. Un volume d'Elia Gordon, également en yiddish, avait paru le mois précédent.

● Chillida présente une exposition de dessins et de reliefs à la Galerie Maeght (13, rue de Téhéran, Paris-8^e).

Théâtre africain

message de dignité fraternelle

Un art qui dénonce en imposture ce dont il s'est nourri.

CONÇU sous l'arbre à palabres, « en compagnie des vieillards, de la sagesse populaire » — méditation lente d'un passé dont un présent nourrit l'espoir d'un avenir (ainsi Daniel Boukman nous le découvre au terme de *Les Voix des Sirènes*) ce théâtre n'est pas nationaliste sinon (comme les insurrections ou les Etats noirs que la colonisation a légués) en situation précaire, imposée mais qui déjà nécessite les rencontres, la réunion. L'ambition, la cruauté, le courage et l'amour — et l'oubli et la victoire de l'amour — y montent de nécessités aussi profondes que le sol même. Mais ce sol n'engendre pas de racisme : aucun mépris de l'autre, même combattu. Sa sève est mère d'une respiration d'arbres qui appelle avec l'humus, l'univers à mûrir en fruits.

Art de guignol

où les marionnettes sont vivantes

Est-ce cela la négritude, ces muscles puissants, cette luxuriance solaire, message de dignité fraternelle à notre vieille, morne, salonnarde culture ?

Ce théâtre français et qui se plaint de nous — qui dénonce en imposture ce dont il s'est nourri — donne à la scène une jeunesse ; sa poésie octroie à nos images, son verbe à nos mots, le grand espace où s'oublie l'incubation normalienne et le loisir élégance du dire.

Venu de la légende, s'exprimant par tableau sans autre séparation que de voix, ce théâtre à personnages multiples ne s'embarrasse ni de destinées ni de hasard. Une liberté y triomphe des sorts comme des esclavages. Ainsi quand la tribu, le roi et le peuple s'allient, il unit le riche et le pauvre sous l'empire de forces souterraines, qui parfois fulgurent et conduisent ; il y suffit d'une épreuve commune, d'un martyr dont le prestige impose l'union et l'insurrection. Ce théâtre délire de la « noblesse » dont nos œuvres sont chargées.

Son art est d'une dialectique. Elle s'exprime par chant et contre-chant ainsi que s'ouvre l'équivoque préliminaire du Procès dans *Les Voix des Sirènes*.

Art de guignol, grand poème de la caricature et du réel précis, du magique et de la note d'histoire ; mais où les marionnettes saignent et pensent, plus vivantes que nos héros. Indolore s'y propose cette

négritude des genres dont s'embarrassent encore nos auteurs, et dont après *Agadir*, *Khair Eddine* dans *Corps Négatifs* et *Histoire d'un Bon Dieu* poursuit une totale proposition.

Je vois deux théâtres africains. L'un est celui de la terre-mère, et francophone. En Côte d'Ivoire : Charles Nokan. Ola Balogum l'étend au Nigéria. Le peuple, son travail, ses passions, sa générosité et ses perversions sont sans apprêts. Celui qui se cache pour entendre, ce n'est pas le délateur ; c'est l'ami. Libres des tabous sexuels on est pris dans une grande tendresse où l'amour est encore la terre et la pluie. La légende crée des Iliades de villages, telles celle de *Sangho* de Ola Balogum. Pour avoir envié la puissance cruelle des dieux ce roi est contraint au suicide, qui seul la lui accordera ; car les dieux en Afrique ne sont pas un langage des hommes. Et voilà pourquoi l'Afrique-Mère n'avait pas de théâtre. La danse était son art de métamorphose. « Tu deviens roche d'allégresse » dit une femme dans *Malheurs de Tchakô* de Ch. Nokan. A la frénésie, les masques accordent d'affronter l'inconnu redoutable. Un horizon transparent pacifiait le temple grec, la mer bleue, les monstruosités divines et la raison dirigeait le délire sacré ; l'Afrique n'échappe aux savanes consumées que dans l'ombre étouffante de la forêt. Sinon une lumière comme la découvre *Tchakô*, l'ivresse y est une lueur. Ce laid, cet infirme, ce poète, morigène, menace les nouveaux princes, que dénonce aussi Balogum dans *Le Roi-Eléphant* fable de théâtre, et qui frustrent le peuple de cette ère définie par un paysan « *Maintenant que nous avons vu l'aube, nous en désirons tout le jour* ». Nul étonnement que Charles Nokan n'ait quitté la prison que pour exil... Le poète Tchakô est si misérable que l'amour craint de se faire chair à sa chair, jusqu'au jour de sa lyre et de son désespoir où Fatouma, sa Violaine, le rejoint.

L'autre théâtre africain est celui des Iles. Il participe de la puissance volcanique de ce sol, et si l'Afrique demeure mère, c'est d'une multitude née au martyre de la traite mais rassemblant sur les Iles des races nombreuses en creuset de la Révolution et d'un Monde nouveau.

Et voici Boukman dans *Les Voix des Sirènes*, grand poème scénique, épique et tragique. Entre la Marquise « versaillaise »,



GÉVAUDAN

l'Arlequin aristocrate expéditif, le Pierrot devôt du compromis et la Mort civilisatrice et coloniale, l'Anonyme sans voix pitoyable, je veux dire humain : le Diable. C'est qu'il exprime, je pense, la nature africaine, ce passé, lourd souvenir mais construction sans mensonge. Au « coupable », la tentation du renoncement est proposée tra-



MAGNUM

gique et burlesque : bijoux de la marquise, épée de l'aristocrate, espérance religieuse. Elle se fait plage et fête, parfums, musique, mère et fiancée, bal, étoile, et le ciel même de la République française dans le dernier tableau de *Des Voix d'une Prison*, bouleversant de force humaine et magique

beauté. Le refus est l'ultime refuge. Et même au passé qui lui propose le retour à la terre-mère, l'homme épris d'une patrie nouvelle, préfère le mortel combat de la liberté.

Eïa Man Meille La d'Auguste Macouba c'est Mai, drame colonial. Comme en Boukman la poésie nourrit la scène. Au seuil de 3 Glorieuses tragiques l'Echo officie, sous le vent des trois siècles qui n'en finissent pas d'écrire dans un soleil perpétuel sur les îles Liberté. Noms oubliés, tribus perdues, mais puissance de chœur, le négro spiritual se lève sur la traite et il devient la voix révolutionnaire ; non celle de la Révolution française qui a trahi mais sur le nouveau Monde, l'exemple de Cuba. La négritude est ici une dyna-

mique. J'allais dire une dynamite, l'Amour ne l'est-il pas ?...

Si une tendance au discours marque l'admirable dialogue entre la mère et le fils, elle se consume heureusement dans l'insolence d'une magnifique jeunesse. Défi de la rue à la force casquée, les mots avec les pavés mitraillent. Et au tribunal, vaincue, la violence de l'affirmation devient le flambeau du témoin.

Sidi Ahmed Cheik Ndao résoud en communication un humanisme d'action. Dans *l'Exil d'Albouri*, un roi est trahi par son frère ambitieux. Mais un frère poète lui restitue la puissance sur son peuple par les trois éléments. Ainsi un royaume perdu conduit à la « gloire de l'éternité » ceux qui refusent « la main tendue par la honte ». Et

Des voix d'une prison de Daniel Boukman (extrait)

La cellule est envahie de danseurs, danseuses travestis ; ils dansent avec frénésie sous une lumière irréaliste. Lorsqu'éclate la voix du Passé, musique, danse, lumière disparaissent.

Le passé NON !

Non ! Ton acte ne fut jamais le cri d'une chimère aux ailes brisées.

Mais le coutelas tranchant le cercle-soumission où, sous les rires du soleil, gigotent des pantins bardés de croix et de médailles...

Le geste ancestral
Prolongé par delà la nuit séculaire.
Aujourd'hui, pour toi, jour dernier de l'épreuve !

Et si, comme un vent de septembre,
Le doute cherche et cherche la fissure par où s'engouffrer,

Alors,
Crie plus fort que les cyclones,
Crie les esclaves d'Afrique, nos pères,
brûleurs d'habitats, empoisonneurs de sources,

GRANDS NEGRES BRISANT LEURS CHAINES.

Ton angoisse, vampire à l'approche du jour, s'évanouira

Et, sous un soleil limpide, tu pourras Avec Eux,
Traverser la Ravine.

Voix tentatrice IV

Mensonges et falsifications !
Tes ancêtres n'étaient pas les Gaulois aux tresses blondes, d'accord !

Ce furent les Noirs d'Afrique, soumis à l'esclavage, fatalité historique.

Mais, voyons, réfléchis !

L'abolition de l'esclavage n'est-elle pas l'œuvre de généreux fils d'Europe : Robespierre, Schoelcher, l'Abbé Grégoire... ?

En toute objectivité, il faut reconnaître que l'Europe, en acceptant de supprimer la traite des Nègres, a racheté sa faute de l'avoir établie.

Le passé

Etrange acrobatie !
Et ces trésors enfouis sous les sables ?

Ces morts héroïques, esclaves révoltés, que tu avales au fond de ta mémoire, voix menteuse ?

Non, messieurs les Jongleurs, non !
La LIBERTE

N'est pas la pièce au creux d'une main, jetée

Ni le salaire d'un long temps de sourires et de genuflexions.

La LIBERTE VRAIE,
C'est une perle étincelante tombée au fond de l'Océan

Où foisonnent, confraternellement ligués, des Pieuvres, des Requins, des Congres et des Méduses engloutisseurs de millions de plongeurs intrépides.

le verbe devient magie. Dans *La Décision*, à Dallas U.S.A., Jacques, que l'assassinat de son frère, militant du Mouvement, a libéré de la crainte s'inscrit à l'Université. Et lui-même, le bourgeois qui l'accompagne en cette première entrée, s'ouvre au devenir de la liberté. Les faits conduisent, nourrissent, ensèrent un dialogue où se propose et se module la dialectique de la libération. Un théâtre de respiration : celle de l'arbre et de la terre. Depuis que nous avons confiné en jardin grec la liberté de la Grèce, le langage occidental l'avait perdu.

Une valeur d'étreinte et de violence

Des îles passé en Afrique, militant désolé d'Haïti, pèlerin social, quêteur écartelé, Gérard Chenet sur le présent et le passé aime l'homme. Passion religieuse et souci économique, cette tendresse habite le marabout toucouleur héros de son drame *El Hadj Omar*, qu'il découvrit en Guinée. Contradiction touffue, tripes et têtes, cœur et sexe, pitié implacable, douloureuse et grave, ce fanatique libérateur est un moraliste prophète et un poète. Ce guerrier « en harmonie avec son cœur » dénonce les vices de la guerre ; aux juristes lui offrant les honneurs, il répond : « *Je ne suis pas mêlé au roi de ce monde, j'en appelle à la conscience des peuples* ». A ses disciples il enseigne : « *Il est plus facile de combattre autrui que soi. Homme, combats tes passions* ». Et l'un définit la science : « *Art de vivre qui prend sa source dans le cœur de l'homme* ». La dernière parole de ce griot propose à un public universel la morale de la pièce : « *Ils se souviendront de ce qu'il en coûte de s'écarter des voies de l'homme* ».

Macouba affirme insurrectionnel le dialecte. Pourtant voici appel et révolte fervents, en scène une présence française de l'Afrique. Mêlée de terre et de langage, contestation et adhérence, lutte aussi étroite que l'amour, cette valeur d'étreinte et violence pourrait libérer chacun du mépris. Je souhaite Boukman sur le Théâtre des Nations. Mais dialogue du noir instruit en Occident, avec lui-même en sa source, ce théâtre africain l'interroge dramatiquement sur le possible de purifier aux sources naturelles, l'universel-rationnel, le « catholique » de Progrès auquel il n'est plus possible d'échapper.

Jean CUSSAT-BLANC.

● Ces œuvres forment les six premiers volumes du théâtre africain, édité par P.-J. Oswald.



le cinéma

Scènes de chasse en Bavière

par Peter Fleischmann

C'est dans le cadre d'une communauté de braves villageois que se déroule « calmement » un drame comme il y en a tant d'autres. Cela pourrait se passer n'importe où — il s'agit donc d'un problème universel dont les manifestations ne varieraient que sur le plan des modalités et de l'objet. Le motif principal est la peur d'autrui, et ses dérivés directs : l'agressivité, l'intolérance.

Abram est revenu à son village natal en Bavière, après une absence plus ou moins prolongée dont les raisons restent obscures. Les villageois s'aperçoivent bien vite qu'il n'agit pas comme eux, n'étant nullement attiré par les femmes, et sa réputation de pédéraste ne tarde pas à se faire. Il s'ensuit des accusations latentes et ouvertes, une intolérance de plus en plus acharnée : processus de rejet social qui aboutit à la « chasse à l'homme ». Abram décide de partir, mais il est trop tard, les villageois sont déterminés à le faire incarcérer. Ils font appel à la police. Ensemble, ils suivent la piste d'Abram (caché dans les bois) avec le bâton dans la main et des paroles rassurantes à la bouche — la scène est frappante...

Ni les villageois, ni la victime ne nous inspirent une affection particulière. Les rôles pourraient être interchangeables. Abram est un brave garçon, travailleur, ni plus bête ni plus intelligent que les autres, très mou, et son seul défaut consiste dans l'homosexualité, encore que rien ne le prouve bien concrètement (mise à part la scène où il fait des propositions ambiguës à un jeune garçon simple d'esprit). Cette différence avec le reste de la communauté « saine, normale » (qui se pardonne mille et un péchés insignifiants comme l'adultère, les petites cruautés quotidiennes et l'abandon bestial à leurs instincts animaux (concours de bière, délectation dans l'abattage des porcs, florilège de plaisanteries grossières, reniement du sentiment maternel, etc.) fait qu'il est la cible de railleries incessantes, de l'agression et de la condamnation finale. Voilà un problème très humain et universel : l'écartement sans appel d'un individu parce qu'il est différent, qu'on ne tolère pas la différence, qu'on a l'esprit borné et conventionnel, parce qu'on a peur.

Nous sommes mis en garde contre le déchaînement des instincts non maîtrisés qui entraîne, fatalement, les catastrophes que nous connaissons à l'échelle individuelle et collective.

Ilana SHAVIT



les livres

Je suis mal dans ta peau

de Gilbert Cesbron

Chaque livre de Gilbert Cesbron est un message pour l'esprit et pour le cœur. C'est en effet le génie de cet auteur de partager tous les drames de son temps et de les faire partager à ses lecteurs en un verbe limpide, accessible, qui fait fi volontairement de toute virtuosité byzantine.

Je suis mal dans ta peau (1), c'est ce que pourraient dire à nous autres occidentaux ces jeunes Africains brillants qui viennent en Europe achever leurs études de médecin ou d'avocat et qui, à leur retour au pays, ont tant de peine à retrouver une place qui soit à la mesure de leur compétence et des besoins réels de leur nation. Tirailés entre la civilisation de l'Occident et celle de l'Afrique, ils sont désormais mal à l'aise dans l'une et l'autre.

A travers l'aventure d'Augustin M'Bengué et d'Emmanuel Tounkara, Gilbert Cesbron nous fait découvrir cordialement une Afrique où les traditions et la modernité, la magie et la technique; la démocratie, le socialisme et le système tribal; l'animisme et le christianisme contractent de singuliers mariages. Mais, bien plus qu'à son pittoresque, c'est à l'âme de l'Afrique que le romancier a été sensible. Il restitue avec bonheur la grande joie de vivre africaine : joie de tout l'être, presque sensitive, joie de vivre sans calculs dans la confiance, « à l'instant l'instant » — la grande fraternité pleine de bonhomie d'un peuple accueillant.

En outre, au fil des dialogues dont la densité ne nuit pas au rythme de l'action, l'ouvrage se fait une méditation sur le Tiers monde livré à la faim, à la pauvreté, au mépris; et sur les devoirs — non point de charité mais de justice — que l'Occident a contracté à son égard. Je ne sais si nos amis Africains se retrouveront dans ce livre. Ils ne pourront en tout cas être insensibles au grand élan fraternel qui le traverse.

Michel BARLOW.

(1) Ed. Robert Laffont.

● « **Enfants d'hier - L'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien** » par Nefissa Zerdoumi (Ed. Maspéro) : une remarquable étude qui aide à comprendre les contradictions de l'Algérie d'aujourd'hui.

● « **Un fou sur le toit** » par Aziz Nesin (E.F.R.). Préfaçant ce recueil de nouvelles turques, Georges Daniel écrit de Aziz Nesin qu'il n'est pas seulement un écrivain « mais aussi un homme brûlant pour l'humanité toute entière », qualité qu'on retrouve dans son livre.



la musique

Le chemin

de Jacques Dieval

Je crois avoir trouvé un bon disque, pour vous, sous l'étiquette Philips 849513; c'est **Le Chemin**, jazz oratorio de Jack Diéval et O. Gartenlaub sur une adaptation de textes bibliques de G. de Fatto.

Ce microsillon est riche de profondeur, de couleur, d'intention; débordant d'inventions de toutes sortes, éclatant de sonorités rares, enrichi — ô combien — par la voix de Maria d'Apparecida, de l'Opéra, que l'on retrouve ici dans un emploi inattendu, mais dont les amis du M.R.A.P. reconnaîtront la chaleur, la puissance et l'étendue, l'émotion et les résonances cuivrées, dont elle les fit profiter lors d'un gala.

Cette cantarica brésilienne, que les journaux spécialisés semblent ignorer volontairement, que les scènes nationales économisent tant à nous faire applaudir, qui est tout le contraire d'une « prima dona » que le succès « rôde » avec plus ou moins de bonheur au hasard des générales parisiennes mais apporte à chacune de ses interprétations une vie, une spontanéité, un talent, que nul ne discutera, fait, avec **Le Chemin** une entrée fracassante dans la musique moderne de jazz.

Elle est servie par un texte « choc », qui, de la Création à la « soi-disant civilisation », fait le bilan néfaste de l'exploitation de l'homme par l'homme, et met aussi l'accent sur le racisme : « **Des hommes refusent d'autres races que la leur... Ils marchent dans des directions différentes** ».

La Bible donne une réponse : l'Amour. Ainsi il n'y aura plus ni esclave, ni maître, ni blanc, ni noir, ni jaune...

La plus parisienne des Brésiliennes exprime ainsi les pensées les plus profondes de son cœur.

Jack Diéval, qui, d'autre part, nous enchante de sa rythmie et de l'homogénéité parfaite d'une formation au meilleur de sa forme — qu'agrément un solo particulièrement émouvant du trompette Roger Guérin — a bien de la chance d'avoir une telle interprète; il n'a pas ménagé pour elle les difficultés, mais il n'a pu déjouer la maîtrise vocale de celle qui porte l'Opéra français aux quatre coins du monde.

Bernard SANNIER-SALABERT.

Maria d'Apparecida vient d'enregistrer **La prière pour les enfants du monde** pour les Amis de Bessancourt, avec Raphaël Tambyeff à l'orgue. Disque A B 004 (Mairie de Bessancourt, 95).



la poésie

O rose des silences

« Un homme étonnant à proposer à tous » dit de lui André Billy. Philéas Lebesgue n'est pas seulement le poète cher à l'école primaire. Il charrie les mots parce qu'ils ouvrent à l'homme cette terre, la pensée. Dans **Mes Semailles**, l'Amitié par le livre (1), ce club ami de l'homme, a groupé ses essais poétiques et il célèbre le centenaire de la naissance de Lebesgue par un **Nouveau florilège poétique** et les numéros spéciaux de **Atlantis** et **La Légion violette**.

En **Sourdine** (2), le très simple, le très doux, très mélodieux Maurice Carême continue de chanter sans autre souci. Mais précisément de mon Auvergne natale, Solange Robert me surprend. Sans tourment de langage neuf, pourtant comme elle est à part!

Un jeune dieu chantait un rosier de
[poèmes...]

Des mots... en clairs tintements d'eau
Ou grands appels de cloche, impos-

Que le rêve sur eux un instant se
[repose]

Comme aux bras d'un pin noir à
[l'heure du ciel rose]

Réunis et levés en courbe d'ostensoir
Hésite le soleil sur les pentes du soir

(Avant que meure cette rose) (3)

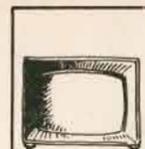
De cette même **Terre sans nom** (4) l'application de Frank Castagné apporte plus qu'une promesse d'images et de chant.

Son poème est lampe de solitude. Pourtant, c'est à travers les poètes, et ce Mallarmé dont Charles Mauron dans son **Introduction à la psychanalyse de Mallarmé** (5), savant et poète, explore en basse les réseaux, que Raïssa Maritain (6) se demande si la poésie n'est pas la conscience de l'art. Mais « se faire voyant » lui devient découvrir par le regard intérieur.

Est-ce en recueillement que Guillevic sur les plans divers de sa rigueur sensible, dresse sa **Ville** (7), façades, foules, tourbillon mais auréole d'une usure qui suinte un devenir — un peu tout ce qu'elle n'est pas et plus qu'aux autres ce qu'elle est.

J.-C.-B.

(1) Blainville-sur-Mer; (2) Ed. du Verseau; (3) Chez l'auteur à Brioude; (4) Rougerie; (5) La Baconnière; (6) Desclée de Brouwer; (7) Gallimard.



la télévision

La III^e République

Un sujet que la T.V. avait toujours soigneusement évité, l'affaire Dreyfus a enfin été traité au cours de l'émission historique « La III^e République ».

Résumer les péripéties de cette affaire et ses innombrables répercussions en une dizaine de minutes était évidemment difficile, et ce d'autant plus que les images de l'époque étaient difficiles à utiliser en un temps où le cinéma n'était pas encore inventé, et où la presse à peu près unanime était contre l'innocent. Ce sont donc surtout des portraits qui nous ont permis de suivre les débuts de l'affaire et un commentaire, succinct certes, mais aussi clair que possible, expliquant le déroulement des événements. Et puis, après 1896, les premiers films d'actualité nous donnent des images particulièrement émouvantes, celle de Mme Dreyfus et d'Emile Zola sortant du Tribunal, par exemple.

Mais c'est un film, traité un peu comme les images d'Epinal, qui devait donner un résumé, un peu simpliste peut-être de l'affaire. Réalisé en 1907 au moment où le film muet demandait d'effarantes gesticulations, cette « bande » pleine de bonnes intentions nous montre comment un cinéaste de l'époque imaginait le vol des documents, la machination contre Dreyfus, sa condamnation, ses souffrances, les efforts de ses défenseurs, et finalement sa réhabilitation.

Certes l'affaire Dreyfus aurait mérité toute une émission (et même plusieurs émissions). Souhaitons que ce sujet soit effectivement développé au cours d'une soirée entière. Mais il faut reconnaître que la série historique sur « la troisième République » ne peut s'arrêter longuement aux événements les plus marquants sans risque de déséquilibre. Elle nous a donné à voir jusqu'à présent de nombreux documents rares et passionnants, chers à nos parents, et ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Jean CONTE.



le théâtre

Dans la rue de Bruant

Tous les soirs à 18 h. 30, le Vieux Colomby nous amène dans la rue; et quand « t'es dans la rue, va, t'es chez toi » dit Bruant. Pour Mouloudji et sa troupe aussi. Ils nous amènent des Batignolles à la Villette, de Montparnasse à la Glacière, dans les rues sombres où « marlous » et « filles de joie » guettent le bourgeois et... ses gros sous. Tendres, amoureux, grelotteux, crâneurs, soulards, gueulars, casseurs, récidivistes sont là. Bruant ne chante pas le peuple et ses luttes, mais ses écarts : monde clos, en marge, dans la rue de la misère. Personnages sans alternative, ils vivent de la prostitution et du crime, et au bout, le bague et la guillotine. Une seule exception : « Les Canuts », dont Francesca Solleville lance le cri de révolte.

La mise en scène est de Mouloudji. Le choix des chansons et monologues, vu l'uniformité des thèmes, la rendait difficile. De même, la pauvreté des moyens utilisés (un magnétophone et deux lampadaires en trompe l'œil). Sans environnement scénique et musical, la scène reste souvent vide entre deux textes; les noirs sont trop fréquents.

Quant à l'interprétation, pour Mouloudji, aucune surprise : il reste égal à lui-même. Francesca Solleville nous fait découvrir qu'elle n'est pas seulement une bonne chanteuse de cabaret, mais qu'elle sait aussi occuper un autre espace scénique. Jacques Echantillon et Liliane Patrick dans leur interprétation des monologues et de mimes, contribuent de manière efficace au spectacle, sans être écrasés par les deux chanteurs. On aurait cependant aimé retrouver dans le spectacle de Mouloudji, la verdeur des apostrophes tonitruantes d'Aristide Bruant, qui créaient l'ambiance du « Chat Noir » et du « Mirliton ». Celle du « Vieux Colomby », manque de tonus.

Le spectacle est introduit par une exposition sur la vie et l'œuvre d'Aristide Bruant à partir de documents originaux et d'objets ayant appartenu au chansonnier populaire. On y découvre de nombreux exemplaires du « Mirliton » (journal dont Bruant fut le fondateur et le rédacteur principal), ainsi que les éditions originales de ses livres.

Une manière comme une autre de présenter un spectacle sans relief, mais sympathique.

H. LAJOUS.

Les évocations canadiennes de Manessier

L'artiste, après une attirance très vive pour les paysages méridionaux, retrouve la lumière du Nord

LES nouveaux « paysages » que présente actuellement Alfred Manessier à la Galerie de France (1) sont pour la plupart le fruit d'un séjour fait au Canada en juillet 1967, sur l'initiative du Centre national des arts d'Ottawa et de quelques amis du Québec.

Le peintre, qui ces dernières années avait montré une attirance très vive pour les paysages méridionaux (cinq ou six toiles de cette exposition en témoignent encore, telle « *Printemps précoce* »), retrouve à l'occasion de ce voyage canadien une des sources les plus constantes de toute sa vie de peintre : la lumière du nord.

Le titre des toiles pourrait d'abord nous en convaincre : « *Soleil d'hiver* », « *Le Blizzard* », « *Le Grand Nord* », « *Givré* »...

Mais nous savons que pour Manessier l'évocation d'un paysage ne peut venir qu'au terme d'une longue communion avec ce paysage. Alors qu'il est en quelque sorte « sur le motif », s'établit le premier contact avec la nature : « *J'ai eu le sentiment de pénétrer la première nature : on n'y avait jamais coupé d'arbres depuis que*

le monde est monde. Le lac est plein... de toute une végétation décomposée, et la nature renaît au travers de tout cela » (2).

A cette première émotion qui a le caractère d'un choc provocant, fait suite une méditation plus créatrice qui, ensuite, se développe dans le dialogue qui s'établit entre le peintre et sa toile.

C'est de la sensation décrite ci-dessus, qu'est née l'une des plus belles toiles de l'exposition : « *Fishes' Sanctuary* ». Toile aux coloris sourds, à la matière épaisse, travaillée souvent au couteau, elle évoque une nature d'une extraordinaire densité, mystérieuse et presque menaçante.

« Comme ces fleuves enterrés du désert... »

« *Le Grand Nord* » est une autre des toiles qui nous a beaucoup touchés. Une première esquisse en 1967 nous donne un sentiment d'espace, de joie ressentie au contact d'une certaine lumière, claire, pure, vibrante ; c'est une rêverie, un désir, un espoir. Il reprend ce thème l'année suivante ; il exécute alors dans un très grand format, une composition aux rythmes puissants, à la matière onctueuse. La première sensation de joie fait place ici à l'exaltation spirituelle.

Ainsi il nous semble, au travers de cette dernière exposition, que l'art de Manessier se soit plutôt approfondi que renouvelé, et ces évocations canadiennes nous confirment que si la réalité et la vie ne sont pas présentes en images, elles le sont invisibles « *comme ces fleuves enterrés du désert dont le cours souterrain est indiqué par le ruban de plantes et d'herbes qu'il fait vivre* » (3).

A ces évocations verrons-nous succéder celles des espaces du Grand Nord ? « *Ces lueurs d'acier, cette lumière du Groënland, il faudra bien un jour que je les peigne aussi...* » (2).

Solange DREYFUS.

(1) Galerie de France, 3 faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), jusqu'au 2 avril.

(2) Extrait d'une interview à paraître dans « *Plaisir de France* » en février 1970.

(3) B. Dorival.



CURE THERMALE 1970

Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.

De l'Océan à la Méditerranée, choisissez les stations de détente de la Chaîne Thermale du Soleil.

SAINT-CHRISTAU (B.-P.), au cœur du Béarn. Eaux ferro-cuivreuses uniques en Europe. BOUCHE, MUQUEUSES, dermatologie. Thermes neufs. Ouverture 1^{er} Mai.

EUGENIE-LES-BAINS (Landes), COLIBACILLOSE, reins, voies digestives et urinaires, RHUMATISMES, obésité, rééducation. Thermes neufs. Ouverture 1^{er} Avril.

BARBOTAN - LES - THERMES (Gers), en Armagnac. Station de la JAMBEMALADÉ, CIRCULATION VEINEUSE, phlébites, varices, hémorroïdes, RHUMATISMES, traumatologie, rééducation. Thermes rénovés. Ouverture 1^{er} Avril.

MOLITG-LES-BAINS (P.-O.), en Roussillon. PEAU, VOIES RESPIRATOIRES, rhumatismes, obésité. Thermes neufs. Toute l'année.

GREOUX-LES-BAINS (B. A.), en Haute-Provence. Thermes troglodytes gallo-romains (équipés à neuf), RHUMATISMES, arthroses, arthrites, traumatologie, rééducation. VOIES RESPIRATOIRES. Ouverture 1^{er} Avril.

Documentation gratuite : SOCIÉTÉ THERMALE de chaque station précitée et à Paris (2^e) MAISON DU THERMALISME 32, av. de l'Opéra, Tél. 073.67-91 +.

LA VIE DU M.R.A.P.

MARS 1970

Que faire le 21 mars ?

LA Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, a été fixée par l'O.N.U. au 21 mars de chaque année en souvenir du massacre de Sharpeville. Ce jour-là, en 1960, les noirs d'Afrique du Sud avaient organisé des démonstrations pacifiques contre l'apartheid. A Sharpeville, la répression policière fut atroce : 69 morts, plusieurs centaines de blessés.

C'est pourtant sur tous les aspects du racisme que la Journée internationale a pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique et de mobiliser les forces démocratiques dans tous les pays. En France, elle commence à devenir une tradition, grâce aux efforts déployés par le M.R.A.P. depuis 1967, et aux initiatives qui sont prises un peu partout, chaque 21 mars, avec son concours. Cette année, notre Bureau National a décidé de lui donner pour thème *le logement des travailleurs immigrés*, et à travers ce problème crucial, la condition des travailleurs étrangers dans son ensemble.

Plusieurs semaines

Comme les années précédentes, il ne s'agira pas, en fait, d'une unique journée. Cette action se déroulera sur plusieurs semaines de la mi-mars à la mi-avril. A Paris, notre Mouvement prévoit (ainsi que nous l'indiquons page 3) :

— le vendredi 13 mars, une soirée à la Cinémathèque du Musée de l'Homme pour la présentation de l'excellent film « *Etranges étrangers* » par Roger Louis, animateur de la « CREPAC », qui vient de le réaliser ;

— le jeudi 19 mars, de 10 h 30 à 19 h 30, une « *Journée Jeunesse* », à l'intention des lycéens et étudiants, avec films et documentation (livres, brochures, fiches, photos, etc.) au Studio 43 ;

— le même jour, une conférence de presse qui fera le point sur la situation des travailleurs immigrés et proposera les principes d'une véritable politique française de la migration.

— le vendredi 10 avril, enfin, pour clôturer l'ensemble de ces semaines d'action.

une Soirée de l'Amitié, salle Pleyel, avec le concours d'artistes représentant les différents groupes d'immigrés en France.

Toutes les formes de racisme

Les comités locaux du M.R.A.P., à Paris, dans la banlieue et en province, s'apprenent à organiser de multiples manifestations locales, en prenant contact avec les municipalités, les enseignants, les Maisons de Jeunes, les syndicats et associations de toutes sortes. Il est primordial en effet de porter au niveau de la ville, du quartier l'information que nous souhaitons diffuser par tracts et affiches, par « *Droit et Liberté* », par des débats, expositions, projections. Nos comités ont en particulier pour mission de prendre contact avec les travailleurs immigrés, et d'intervenir concrètement dans tous les cas où cela s'avère nécessaire pour leur défense et leur

soutien, en présentant des suggestions précises aux autorités compétentes.

Mais, le 21 mars n'est pas, répétons-le, la préoccupation de notre seul Mouvement. Nous espérons qu'en grand nombre, les organismes et groupements qui ont à cœur de se solidariser avec les travailleurs immigrés ou tout au moins de mieux connaître leurs problèmes contribueront au retentissement de cette journée. Le M.R.A.P. met à leur disposition conférenciers, films, livres, journaux, photos, documents.

Il y a beaucoup à faire. Les prochaines semaines permettront, dans l'union, de renforcer partout la lutte contre la xénophobie, et aussi contre toutes les formes de racisme en France et dans le monde. Car, on ne peut aborder et combattre certains préjugés, certaines discriminations en les isolant de l'ensemble : le racisme est un tout, comme l'antiracisme.

EN BREF

● A la Maison des jeunes du 16^e arrondissement, Olga Wormser-Migot, membre du Conseil national du M.R.A.P., a animé un débat sur l'antisémitisme, après la projection du film « *Le Temps du ghetto* », de Frédéric Rossif. Le lendemain, Sally N'Dongo, secrétaire national, a participé à une réunion d'étude sur le problème des travailleurs immigrés.

● Le comité du M.R.A.P. de la faculté de Censier à Paris, a distribué massivement un tract dénonçant les menées des groupes fascistes tels que « *Ordre nouveau* ». Il assure une permanence pour la diffusion de livres et brochures sur le racisme et de « *Droit & Liberté* ».

● Une réunion des étudiants parisiens membre du M.R.A.P. a eu lieu au siège du Mouvement le 23 février.

● Le 27 février a eu lieu au

ciné-club de la Mission bretonne, dans le 15^e, un débat sur le racisme, avec projection du film « *Etranges étrangers* », organisé par le comité local du M.R.A.P. Ce débat était animé par Charles Palant, secrétaire général du Mouvement.

● Une soirée, organisée par le comité local du M.R.A.P. a eu lieu à Ivry le 27 février, sur le problème des travailleurs immigrés, avec la participation de M^e Fred Hermant, secrétaire national du M.R.A.P. Deux courts-métrages ont été projetés : « *Négritudes* », de Jean Schmidt et « *Les Trois Cousins* », de René Vautier.

● Le groupe « *Baha'i* » de la Celle-Saint-Cloud a organisé une réunion au cours de laquelle Mme Diane Starcher a évoqué les rapports entre « le racisme et la science ». La conférence a été suivie d'un débat.

Faites
abonner
vos amis
à
droit & liberté

L'opération Besançon un témoignage

Nous avons signalé dans notre dernier numéro la campagne déclenchée contre le M.R.A.P. et contre Roger Maria à la suite de la conférence faite par celui-ci à la Maison des jeunes de Besançon. Nous avons reproduit la lettre adressée par notre ami à « Tribune Juive » pour rectifier les erreurs et déformations de ses propos par un auditeur, M. Weill, dont le témoignage, indéniablement passionnel, avait servi de point de départ à cette campagne. « Tribune Juive » a publié la réplique de Roger Maria, montrant à l'évidence qu'il ne pouvait pas avoir soutenu les « arguments » qui lui avaient été prêtés sur la situation au Proche-Orient. Il faut croire que Roger Maria était dans son bon droit, puisque nous avons reçu une lettre du directeur de la Maison de jeunes et de la culture de Besançon, qui réprovoque les calomnies visant le M.R.A.P. et la Maison des jeunes elle-même. Nous publions ci-dessous ce témoignage.

Roger Maria remercie M. Fréal de cette contribution à la vérité, évidemment tout en soulignant qu'il a introduit plus de nuances et de précisions dans sa démonstration qu'il n'est indiqué dans ce simple résumé de quelques éléments d'une conférence-débat qui se déroula pendant près de deux heures et demie :

Nous regrettons que notre conférence sur « Le Moyen-Orient et le racisme » ait donné lieu à des incompréhensions, et nous vous remercions de nous en avoir informé, M. Francis Weill ne l'ayant pas fait.

CE MOIS-CI

Mercredi 11, vente, dédicace du livre de Pierre Paraf : « Le racisme dans le monde » du Centre culturel du L.E.A., à Saclay.

Mercredi 11 et jeudi 12, débats à la Maison des Jeunes et de la Culture et au Foyer des Jeunes Travailleurs de Fontenay-aux-Roses (92), sur les travailleurs immigrés, à l'occasion de la projection du film « Etranges étrangers ».

Samedi 14 mars, à 18 h 30, à la Maison des Jeunes Protestants de Bois-Colombes, débat sur les travailleurs immigrés avec M^e Daniel Jacoby.

Samedi 14 mars, à la Maison des Jeunes de Bagneux (92), débat sur le racisme et ses implications en France. Participation de Madeleine Reberioux.

Dimanche 15 mars, à la Maison de l'Enfance de Gennevilliers, assemblée d'éducateurs. Projection du film de J. Schmidt « derrière la fenêtre ».

Mercredi 18, à la Maison des Jeunes et de la Culture de Corbeil, débat sur l'antisémitisme, avec Olga Wormser-Migot, dans le cadre d'une quinzaine sur le racisme. Projection du film « Mein Kampf ».

Vendredi 20, à Asnières, soirée sur le problème des travailleurs immigrés. Débat. Projection. Participation de Joby Fanon.

M. Roger Maria s'est attaché à démontrer, lors de sa conférence, que la guerre du Moyen-Orient était avant tout un problème d'intérêts financiers. Il a souligné que sans l'intervention de ces puissances financières, le problème du Proche-Orient serait sans doute soluble.

Il a demandé au public présent, de ne se montrer ni pro-arabe, ni pro-israélien, ni anti-arabe, ni anti-israélien, chacune de ces attitudes étant, de toute façon, raciale.

Répondant aux questions, il a déclaré qu'il n'était pas question de savoir qui « avait commencé » cette guerre et que de toute façon, en acceptant de la faire et de la prolonger, les deux adversaires étaient les principales victimes.

Les débats amenèrent également à parler longuement de l'information, de la presse, de la radio, de la télévision (...)

blème (...). Dans l'article de M. Weill, un passage nous fait particulièrement bondir (vous comprendrez notre point de vue) : « Je demeure persuadé... qu'un pas a été fait ce soir-là en direction... du racisme... »

Notre Maison, consciente des problèmes raciaux, a en effet organisé un cycle de sept conférences avec l'aide du M.R.A.P. et du Comité contre l'apartheid.

Le but de ce cycle est de faire prendre conscience au public des conséquences très graves du racisme et de son existence à des degrés plus ou moins violents en tous points du globe.

Il est bien évident qu'au cours de ces conférences, chacun a le droit d'exprimer son opinion, même les personnes qui sont racistes, puisqu'il en est.

Néanmoins, le rôle du conférencier est celui de l'antiraciste, et s'il était apparu que M. R. Maria « poussait ce soir-là les auditeurs à faire un pas vers l'antisémitisme et l'incompréhension entre les peuples », nous serions très certainement intervenus.

Pensant que notre Maison a été mise en cause, nous ferons également une information lors de notre prochaine conférence, outre celle à « Tribune juive » (...).

Le directeur : Max FREAL.

LES 4 A 7

Chaque samedi, les « 4 à 7 » continuent de remplir la grande salle du M.R.A.P. Des dizaines de participants prennent part régulièrement à ces débats si enrichissants, animés par les conférenciers les plus compétents.

Le 7 mars, le débat aura pour thème : **L'enfant et le racisme** ; le « 4 à 7 » du samedi suivant sera remplacé par la soirée du **vendredi 13 mars** au Musée de l'Homme, où Roger Louis présentera le film « Etranges étrangers ». Puis les séances, interrompues en raison des vacances de Pâques, reprendront le **17 avril**.

LE CARNET DE D.L.

NOS DEUILS

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de Mme **Germaine LYON-CAEN**, épouse de notre regretté président, Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de cassation. Frappée par le nazisme dans ses affections les plus chères, Mme Lyon-Caen, aux côtés de son mari, avait toujours marqué personnellement, un profond intérêt pour l'action du M.R.A.P. dans tous les domaines.

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de notre ami **Rubin BERCOVICI**. Président pendant plus de 30 ans de l'Association des volontaires juifs anciens combattants de 1914-1918, il fut l'un des fondateurs du M.R.A.P., dont il soutenait activement l'action.

Nous apprenons avec douleur le décès de notre ami **Jankel CHAPOCHNIK**, à l'âge de 79 ans. Il fut un adhérent du M.R.A.P. depuis sa fondation. Que son épouse et sa famille trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Nous avons appris avec émotion le décès subit à l'âge de soixante-trois ans de Mme **R. FANSTEN-VILNER**, veuve de Marceau Vilner, qui était le rédacteur en chef de « La Presse Nouvelle Hebdomadaire ».

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Matthieu**, fils de nos amis Suzanne et Alain **RAUCHVARGER**. Toutes nos félicitations, et nos vœux les plus cordiaux.



LIRE « Droit et Liberté », c'est bien. L'aider à étendre son rayonnement, c'est mieux. Vous le pouvez, et cela est nécessaire parce que :

● Les idées que nous diffusons (et que vous partagez) doivent gagner des milieux toujours plus larges.

● Notre revue n'étant pas vendue dans les kiosques, seuls les abonnés peuvent en prendre connaissance.

● Revue militante et indépendante, l'existence de « Droit et Liberté » est conditionnée par le soutien actif de ses amis.

Aidez-nous donc, en profitant de notre offre : trois abonnements au prix de deux (50 francs), qui vous permet de faire parvenir GRATUITEMENT notre revue à une personne de votre choix.

Envoyez les trois adresses et votre versement à « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e). C.C.P. 6070-98 Paris.

m r a p

BULLETIN D'ADHÉSION

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de

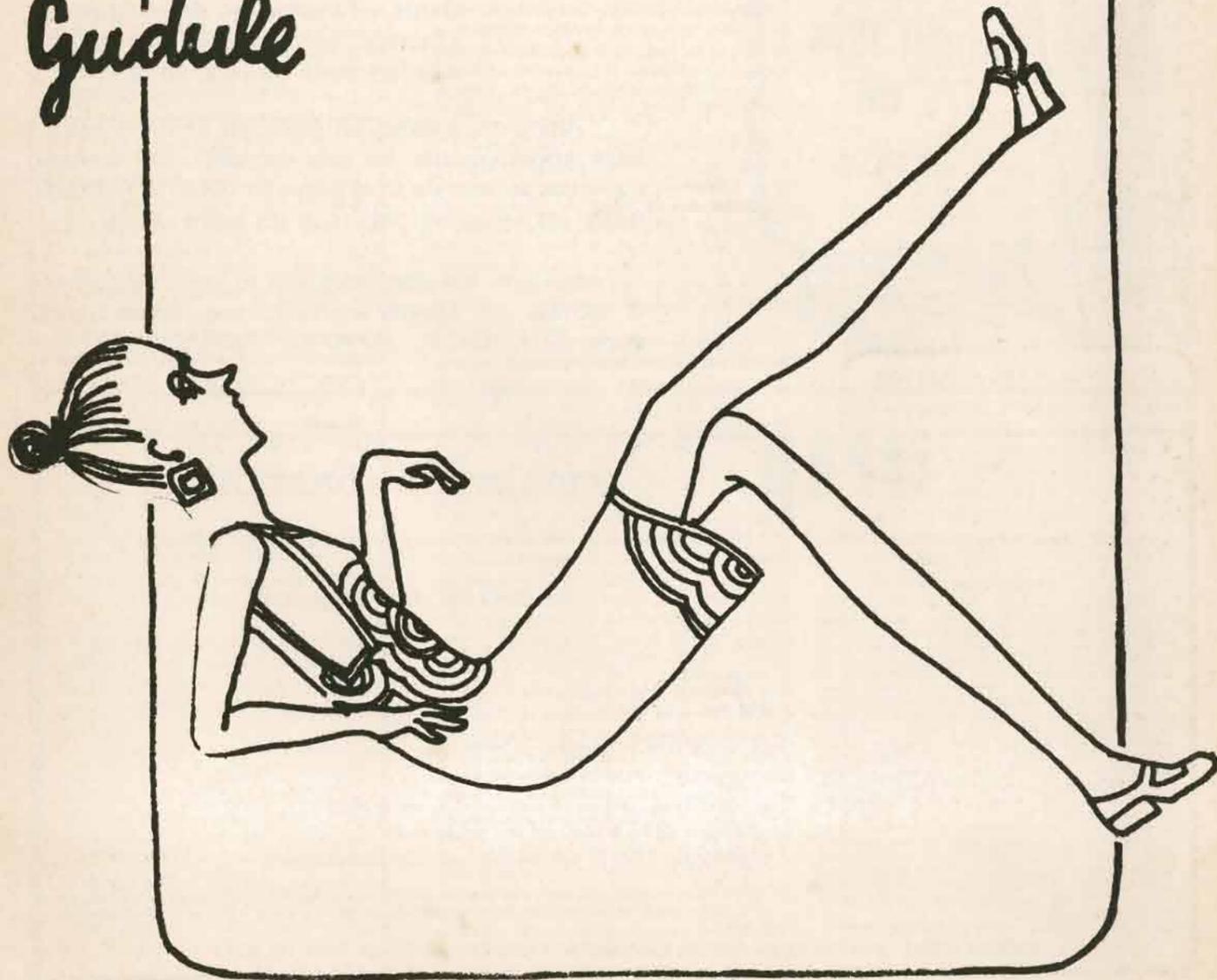
Je souhaite :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Gudule



EDUCATION A LA FRATERNITE

Ce qu'on peut faire à l'école

LE compte rendu du colloque du lycée Sophie-Germain que nos lecteurs ont pu trouver dans le numéro de février de *Droit et Liberté* n'épuise assurément pas le problème de l'éducation antiraciste, de ses conditions de possibilité, de ses voies et moyens. Aussi bien, à la fin de ces débats, Albert Lévy faisait-il très justement observer que nous ne saurions « nous contenter de ce qui a pu être réalisé dans quelques établissements privilégiés ». Il est trop clair en effet que les maîtres intéressés à l'éducation civique de leurs élèves ne disposent pas partout, comme c'était le cas dans l'un de ces établissements, d'un circuit de télévision fermé ; et qu'il s'agissait, dans les trois cas, d'écoles jouissant, en raison de leur statut particulier, d'une liberté pédagogique tout à fait exceptionnelle.

Je voudrais rappeler à ce propos que,

L'ENFANT ET LES PRÉJUGÉS

M. Marc-André Bloch, président du C.L.E.P.R., s'est rendu les 14 et 15 février à Huy, en Belgique, pour participer à la session organisée dans le cadre de l'Université de Paix (fondateur : le R.P. Pire) sur le problème du racisme.

Il y a donné deux conférences, l'une sur la genèse des préjugés raciaux chez l'enfant, l'autre sur la lutte contre ces préjugés.

Ces conférences, destinées à un public d'inspecteurs de l'enseignement et d'instituteurs, ont ensuite donné lieu à un débat animé. Les possibilités de l'école en matière d'éducation antiraciste, ont été longuement pesées et discutées.

M. Jean Hiernaux, professeur à la Faculté de médecine de Paris a, d'autre part, traité de l'aspect biologique du problème des races.

Une nouvelle session aura lieu le 7 mars, avec la participation, au nom du C.L.E.P.R., de Mme Olga Wormser-Migot.

dans des numéros antérieurs de notre bulletin *Education à la Fraternité*, nous avons pu faire état d'expériences se situant dans un cadre plus commun, celui d'établissements publics infiniment plus asservis à la contrainte des programmes et des horaires. Je crois bon d'indiquer avec précision, à la suite du présent article et à l'intention de ceux qui voudraient s'y reporter, les numéros concernés (ils figurent sous la rubrique A) ; et je saisis d'ailleurs cette occasion pour donner plus généralement dans cet appendice, et par grandes rubriques, la liste des principaux articles parus, depuis l'origine du C.L.E.P.R., dans *Education à la Fraternité*.

Possibilités et volonté

Pour en revenir aux comptes rendus qu'ont bien voulu nous présenter de leur travail d'éducateurs nos collègues du C.E.S. expérimental de Marly-le-Roi, de l'Ecole Alsacienne et de l'Ecole Decroly, s'il est vrai que l'on ne saurait songer à voir dans ce travail un modèle partout et littéralement imitable, du moins est-il partout possible de chercher, *mutatis mutandis*, à s'en inspirer. Et d'ailleurs la discussion qui a suivi leurs exposés a bien montré que, même dans des circonstances infiniment moins favorables que celles sur lesquelles je viens de mettre l'accent, l'institution scolaire offre, aux fins d'une éducation antiraciste, des possibilités qui ne sont nullement négligeables, des occasions dont il faut seulement vouloir se saisir et qu'il faut seulement savoir exploiter.

En parcourant l'appendice final à la rubrique B, on verra par exemple que des professeurs de français ou de philosophie ont de longue date exposé dans les colonnes de notre Bulletin ce qu'ils avaient tenté à cet égard dans le cadre de leurs disciplines respectives.

Plus riches encore sont sans doute les ressources qu'offre la création récente, dans nos établissements secondaires, de ces *foyers socio-éducatifs* dans lesquels il

n'est pas contesté que l'information sur les grands problèmes du monde contemporain et la discussion de ces problèmes — au premier rang desquels nous mettons naturellement celui du racisme — soient appelées à tenir une grande place.

Encore une fois, ce ne sont pas les possibilités qui font défaut. C'est plutôt, trop souvent hélas, la *volonté* de les utiliser. Il est grand temps que la masse de nos enseignants, encore trop souvent et jalousement enfermés dans leurs « spécialités », prennent enfin conscience de la plénitude de ses responsabilités *éducatives*. Il faut avouer qu'ils ont été jusqu'ici fort mal préparés à les exercer. A notre avis, c'est de la formation des futurs enseignants que dépend avant tout la possibilité de remédier durablement, au profit des jeunes générations à venir, à une trop longue et scandaleuse carence. Il y a naturellement bien d'autres raisons — mais nous nous en tiendrons à celle-ci — de penser que ce problème de la formation des enseignants et éducateurs, des enseignants en tant qu'éducateurs est devenu, devient de plus en plus le problème n° 1.

Marc-André BLOCH
Président du C.L.E.P.R.

Adhérez

au

C. L. E. P. R.

Pour votre information...

A l'intention de nos lecteurs, tout particulièrement ceux dont le métier les met en présence d'enfants ou d'adolescents, nous publions une liste d'articles parus dans « Education à la fraternité » et qui peuvent leur être utiles.

A. Comptes rendus d'expériences

- N° 5, nov. 1961 : dans un collège d'enseignement technique (J. Douet).
- N° 6 et 7, févr. et 2^e trim. 1962 : présentation et discussion du film antiraciste : **La Pyramide humaine**.
- N° 11, janv. 1964 : application et résultats d'un test psychologique sur les préjugés raciaux (R. Gal).
- Même n° : un sondage dans une classe de fin d'études (R. Baboulène).
- Même n° : autour d'un magnétophone, dans une classe de perfectionnement (C.R.).
- N° 16, mars 1965 : éducation à la fraternité dans une classe de neige.
- N° 22, rentrée 1967 : au C.E.T. de Saint-Amour (B. Eliade).
- Même n° : au lycée technique d'Avignon (J. Robert).
- N° 25, mars 1968 : une « dissertation » sur le racisme d'élève de 3^e.
- N° 26, été 1968 : extraits des travaux collectifs des lycéens dans la période de mai-juin 1968.
- N° 29, sept. 1969 : trois expériences dans un jardin d'enfants (C. Anglade) - à l'école maternelle (C. Hucher) - dans un C.E.S.

B. Disciplines scolaires et éducation antiraciste

- **La philosophie** : N° 1, juin 1960 ; 2, déc. 1960 (M.-A. Bloch) ; 5, nov. 1961 (Cl. Imbert).
- **Le français** : N° 3, avril 1961 (J. Marchand) ; 6, janv. 1962 ; 7, 2^e trim. 1961 (A. Matignon).
- **Morale et racisme** : N° 3, avril 1961 (M.-E. Benhaïem).

C. Bibliographie

- **« Des livres qui apprennent à aimer »** : N° 2, déc. 1960 ; 6, janv. 1962 ; 21, nov. 1966 (N. Caputo).

D. Filmographie

- **« Des films qui apprennent à aimer »** : N° 14, nov. 1964 ; 20, mai 1966 (G. et F. Legrand).

E. Comptes rendus d'enquêtes

- N° 4, juin 1961 : les stéréotypes chez les enfants (H. Gratiot-Alphandéry).
- N° 10, oct. 1963 : une enquête de l'U.N.E.S.C.O. sur l'antisémitisme (V. Isambert-Jamati).
- Même n° : une enquête de l'I.P.N. sur « l'instruction civique et le racisme » (Mlle de Léobardy).
- N° 19, janv. 1966 : sur l'enquête et le livre de Maucorps, Memmi et Held : « Les Français et le racisme » (J. Pihan).

F. Quelques activités du C.L.E.P.R.

- N° 1, juin 1960 : compte rendu du Colloque de fondation.
- N° 2, déc. 1960 : questionnaire pour une enquête : « L'enfant français est-il raciste ? »
- N° 8, nov. 1962 : table ronde des membres du bureau du C.L.E.P.R. sur le sujet : « Notre action d'éducateurs antiracistes est-elle une action suffisamment engagée ? »
- N° 9, avril 1963 : compte rendu de l'assemblée générale du 13 mars 1963.
- N° 12, avril 1964 ; 13, sept. 1964 ; 18, oct. 1965 ; 19, janv. 1966 : questionnaires adressés aux enseignants et éducateurs sur le sujet : « Comment pouvons-nous combattre les préjugés raciaux ? » et dépouillement des réponses reçues.
- Edition spéciale : travaux préparatoires au Colloque du 16 avril 1967 : questionnaires destinés aux cinq commissions du colloque.
- N° 22, rentrée 1967 : compte rendu du Colloque du 16 avril 1967 (F. Ollivier).
- N° 24, janv. 1968 : fonctionnement d'une section locale du C.L.E.P.R. (Sartrouville) par C. Richard.

G. Articles de fond

conférences, études diverses

- N° 1, juin 1960 : textes sur l'apartheid.
- N° 3, avril 1961 : sport et racisme (J. Recht).
- N° 4, juin 1961 : « les images effrayantes » : faut-il leur laisser voir « cela » ? (J. Pihan, G. Mialaret).
- Même n° : la personnalité du raciste (A.-M. Schram-Goguel).
- N° 6, janv. 1962 : le racisme dans la presse enfantine (B. Aubrun).
- N° 9, avril 1963 : sur le problème gitan (J. Pihan).
- N° 10, oct. 1963 : enseignement religieux et lutte contre le racisme.
- N° 11, janv. 1964 : « Instruction ou éducation civique ? » (M.-A. Bloch).
- N° 12, avril 1964 : « L'Afrique dans l'enseignement français » (conf. de H. Deschamps).
- N° 16, mars 1965 : « Aspects psychologiques du racisme » (conf. d'O. Klineberg).
- N° 17, juin 1965 : « Le racisme, l'enfant et l'éducateur » (conf. radiodiffusée de M.-A. Bloch).
- N° 18, oct. 1965 : sur le livre de Cyril Bibby : « L'éducateur devant le racisme » (J. Garavito).
- Même n° : allocution de Vercors au Concours sur la résistance.
- N° 24, janv. 1968 : « Une action plus que jamais nécessaire » (M.-A. Bloch).
- N° 25, mars 1968 : les fraternités scolaires (J. Vial).
- N° 26, été 1968 : « Point de vue d'un éducateur antiraciste sur la révolte étudiante » (M.-A. Bloch).
- N° 27, rentrée 1968 : éducation civique et politisation de l'école (M.-A. Bloch).
- Même n° : les stéréotypes nationaux et raciaux (R. Dubois).
- N° 28, janv. 1969 : numéro spécial sur le problème de la violence.

N.B. Chaque numéro d'« Education à la fraternité » (ou, s'il est épuisé, la photocopie d'un des articles signalés ci-dessus) peut être expédié au prix de 3 F. En faire la demande au C.L.E.P.R., Institut pédagogique national, 29, rue d'Ulm, Paris-5^e. Règlement par chèque postal (3 volets) destiné à Mlle Renée Baboulène, institutrice (C.L.E.P.R.). CCP 18177-35 Paris.

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e - Tél. : 744-67-59.

DROIT ET LIBERTÉ — N° 290 — MARS 1970

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Edité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 128 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 23 F (C.C.P. Paris 1282-52). Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

LA GAMINERIE

137, boulevard Saint-Germain



PARIS, ROME, GENÈVE, MONTRÉAL

RAINETT

PARIS

Catalogue et liste des Agences sur demande à Rainett R.P. 233-82 - Paris R.P.

